



**Une exécution
publique**

Page 5

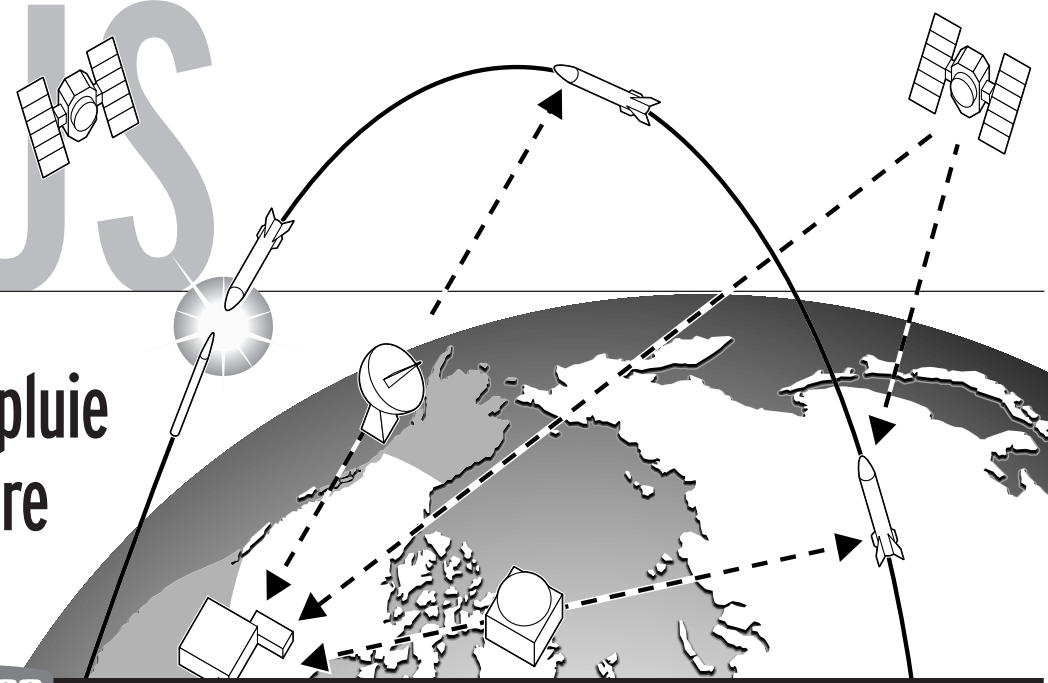
Timothy McVeigh

**Un parapluie
planétaire**

Pages 6 et 7

La Presse

PLUS



CAHIER B | LA PRESSE | MONTRÉAL | SAMEDI 5 MAI 2001

Une épidémie de grippe secouera-t-elle bientôt la planète ? La question ne se pose même pas. La question est plutôt de savoir quand nous serons frappés. La réponse : d'ici 2010, assurément. Le sachant, le ministère de la Santé met actuellement la dernière main à son plan d'urgence et est déjà en discussion avec le gouvernement fédéral pour déterminer quelle partie de la facture lui reviendra. Mais ce qu'on sait présentement, c'est que la grippe tue chaque année entre 500 et 1500 Canadiens.

MÉCHANTE GRIPPE EN VUE

Entre 5000 et 10 000 Québécois pourraient en mourir pendant la prochaine pandémie

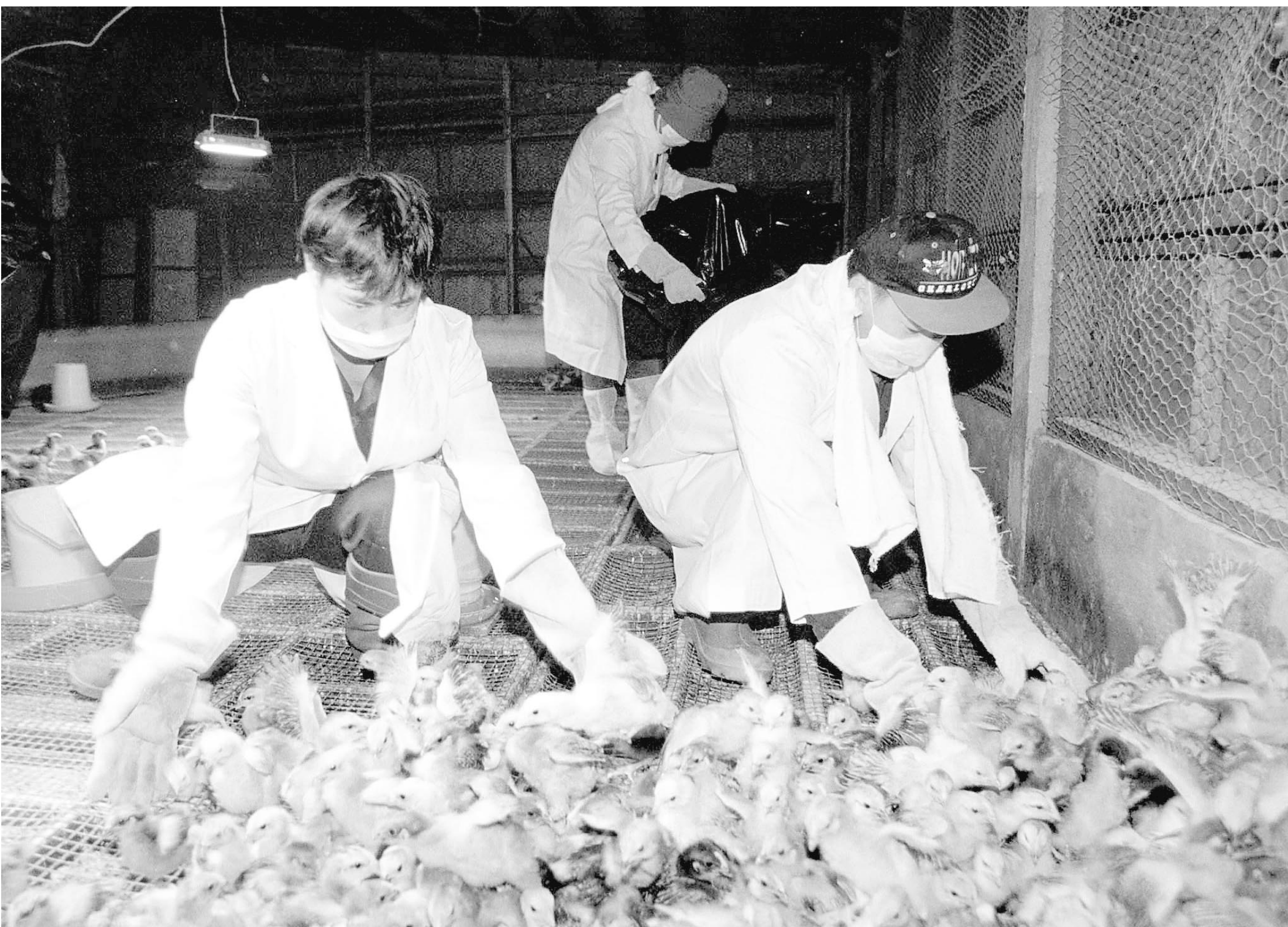


Photo Reuters

La grippe du poulet, à Hong Kong, en 1997, a fait prendre conscience aux autorités médicales de l'importance de se préparer en vue de la prochaine pandémie.

LOUISE LEDUC
FLÉAUX À L'HORIZON
SAM | 1 > La grippe qui tuera
DIM | 2 > Le bioterrorisme

mais il n'avait jamais été testé et il n'était pas vraiment fonctionnel. »

Un million de poules, de coqs et de poussins ont été brûlés à Hong Kong, puis on n'en a plus entendu parler, parce qu'il manquait heureusement à cette souche l'élan nécessaire — une haute transmissibilité interhumaine — pour provoquer une pandémie (une épidémie à l'échelle de la planète, quoi). « Si cela s'était produit, il aurait été très difficile de s'en prémunir. Avec le nombre de gens d'affaires qui voyagent d'un bout à l'autre de la planète, une souche pandémique ne mettra pas plus de deux mois à faire le tour de la terre », estime le Dr Robert.

Jusqu'en 1997, les vaccins ne pouvaient être faits qu'à partir d'oeufs embryonnés. La mise en marché prochaine de vaccins produits à partir de cultures tissulaires nous permet maintenant d'espérer une réaction plus rapide lors de la prochaine pandémie. « On ne pourra pas prévenir le début de l'épidémie, mais pour la première fois, on pourra agir sur la fin de la première vague et sur la deuxième vague. La prochaine pandémie pourrait donc être moins grave que celle de la grippe espagnole ou de la grippe asiatique... comme elle pourrait être pire. »

Comme c'est habituellement le cas, la pandémie à venir nous arrivera vraisemblablement d'Asie. Pourquoi là ? Difficile à dire, mais on attribue généralement la chose à la

plus grande promiscuité, sur ce continent, entre les animaux domestiques et les êtres humains. Or, certains animaux agissent comme de parfaits incubateurs pour certains virus qui ont tôt fait de se transmettre à l'humain... et de prendre de court les chercheurs.

On prévoit qu'il faudra environ huit semaines avant que ne soit prêt un premier vaccin précisément adapté à la prochaine souche pandémique. À partir de là, il s'agira d'établir des priorités. En 1918, les plus atteints étaient les jeunes adultes, alors que l'influenza B de cette année a surtout frappé les enfants. « Quand la pandémie se déclarera, il faudra voir cette fois quelles personnes sont les plus vulnérables. Celles-là, comme celles responsables des services essentiels, seront vaccinées en premier. »

Pour vacciner tout le Canada, le Dr Robert estime qu'il faudra environ de quatre à six mois.

Une épidémie de panique

La rareté des vaccins, conjuguée au nombre élevé de victimes de la pandémie de panique qui se répandra bien plus rapidement encore que la pandémie de grippe ! Notre plan d'urgence en fait largement état. Les médecins devront être capables de rassurer la population et la faire patienter. »

Ce sera, de façon exponentielle, le scénario de la crise du verglas, avec conférences de

presse quotidiennes. L'état d'urgence.

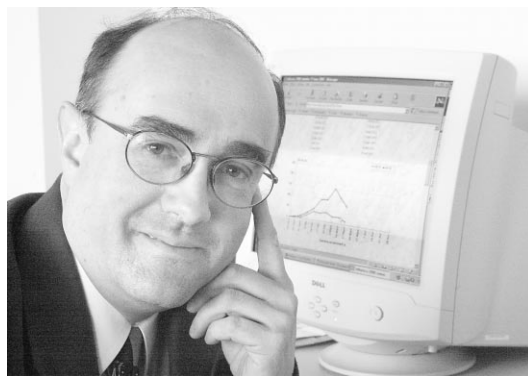
Il y a aura comptage journalier des nouveaux cas et recensement des décès, on surveillera l'évolution de la maladie — combien de semaines, encore ? demanderont les journalistes — on veillera à ce que la distribution des vaccins se fasse équitablement. « Et comme tous ces marchands qui se sont fait pas mal d'argent en vendant des génératrices, vous pouvez parier que plusieurs se spécialiseront soudainement dans la vente de masques, qui ne nous protégeront en rien. Quand le virus se répandra, tout masque aura autant d'effet que l'eau bénite ! » s'exclame le Dr Robert.

La pandémie de grippe secouera sans discrimination tous les secteurs de l'économie. Dans le plan d'urgence, on évalue qu'au plus fort de la pandémie, l'absentéisme atteindra 25 % au Québec. « Il nous faut donc préparer les services essentiels en conséquence, parce que pompiers, policiers et personnel soignant ne seront pas épargnés », souligne le Dr Robert.

Et encore une fois, comme pendant les grandes crises, celle du verglas, de la rivière Rouge au Manitoba et celle du Saguenay, fédéral et provincial auront fort à faire pour se partager les responsabilités. « Les deux ordres gouvernementaux discutent de la chose depuis deux ou trois ans déjà », conclut le Dr Robert.

Mais peut-on cependant espérer que la brigade canadienne antigrippe, composée d'une quinzaine de chercheurs et de médecins, travaille en vain et qu'on échappera à cette si vilaine grippe ? Hélas ! non, répète le Dr Robert. « Chaque jour qui passe nous rapproche de la pandémie. »

À lire en B2:
Le Canada, une passoire?



Le Dr Yves Robert, spécialiste de la grippe.

Photo ROBERT SKINNER, La Presse

Ebola ou malaria ? Une affaire de priorité

Faut-il vraiment consacrer d'énormes sommes à l'écllosion au pays de fièvres hémorragiques comme l'Ebola ou a-t-on mieux à faire ?

« L'argent que l'on peut investir en santé est déjà insuffisant, et il faut bien savoir où mettre ses priorités, insiste le docteur Brian Ward, directeur adjoint du Centre de médecine tropicale de l'Université McGill.

« Chaque année, au pays, entre 800 et 1200 personnes apprennent qu'elles souffrent de la malaria et deux ou trois personnes en meurent. Or, contrairement à la fièvre Ebola où l'on ne peut que mettre le malade en quarantaine, la malaria, ça se soigne. Pour moi, ça, c'est tragique. »

Pourquoi tant de cas de malaria au pays ? Notamment parce que le Québec, qui cherche le plus possible à accueillir des immigrants francophones, se tourne tout naturellement vers l'Afrique de l'Ouest, une région où la malaria est très répandue. Une fois arrivées ici, les personnes atteintes — la malaria se transmet par les maringouins, mais n'est pas contagieuse — reçoivent souvent un mauvais diagnostic de médecins trop peu confrontés à la maladie.

« Si j'étais ministre de la Santé, oui, je ferais assurément d'une meilleure gestion des cas de malaria et de la formation des médecins en ce sens une bien plus grande priorité que l'Ebola », note le Dr Ward.

Bien sûr, dans un monde idéal, l'Hôpital général de Montréal aurait sa chambre à pression négative capable d'accueillir un patient atteint du virus Ebola. Ce n'est pas le cas. Si demain matin, à Dorval, un voyageur en était atteint, il faudrait pour le mettre en quarantaine vider la seule autre chambre à pression négative de l'hôpital : la salle d'opération des soins intensifs...

« Mais est-ce vraiment une bonne idée que de dépenser quelques millions pour en construire une, quand on considère que jamais un cas d'Ebola n'a été diagnostiqué au pays ? » demande le Dr Ward.

La question se pose d'autant plus qu'avec des précautions minimales, tels le port de gants en latex pour le personnel soignant et un isolement pour le malade, même un cas d'Ebola pourrait être traité ici. « Il faut se rappeler qu'en Afrique comme ici, ce sont des maladies rares, très rares. Pour tout dire, le plus grand risque nous vient des singes de laboratoire, plusieurs éclussions d'Ebola leur ayant été associées. »

Le Canada, une passoire ?

LOUISE LEDUC

Grosse-Île, le 24 mai 1847, en pleine épidémie de typhus. « Je n'ai pas ôté mon surplus aujourd'hui, écrit l'abbé Bernard McGauran à son évêque. On ne rencontre partout que des gens à administrer, ils expirent sur les rochers et sur la grève où ils sont jetés par les matelots qui, à la vérité, ne peuvent suffire à les transporter aux hôpitaux. Il y a à présent cinq nuits que je ne me suis pas couché. Le spectacle, Monseigneur, est des plus déchirants. Une fois que ces infortunés sont atteints de cette étrange maladie, ils perdent toute capacité intellectuelle et physique et meurent dans les souffrances les plus aiguës. »

On croyait autrefois que d'isoler des malades contagieux dans une île suffirait à nous protéger. Avec tous ces avions qui sillonnent le ciel aujourd'hui, on est bien loin de ça. « On ne prétend plus être capable de stopper la maladie aux frontières et l'on sait bien qu'aucune forteresse autour du Canada ne parviendra à nous protéger, note Ron St. John, directeur de l'unité fédérale de « surveillance globale » et « d'urgences épidémiologiques » du ministère fédéral de la Santé.

On l'a bien vu en février dernier, quand on a cru avoir affaire au premier cas de fièvre Ebola à être jamais diagnostiqué au pays. Arrivée à l'aéroport Pearson, à Toronto, la jeune Congolaise en cause a pu se rendre jusqu'à Hamilton sans jamais être inquiétée par quelque contrôle médical que ce soit.

La ministre ontarienne de la Santé n'a pas manqué de s'en étonner et de suggérer à la ministre de l'Immigration, Elinor Caplan, de meilleures méthodes de dépistage. Belle illusion, croit Ron St. John. « On ne peut pas mettre le pays sous vide, sous un globe de verre. Non, ce qu'il faut faire, c'est plutôt de s'assurer de dépister rapidement les cas et de pouvoir réagir efficacement. »

Mirabel, octobre 1994

C'était précisément l'objectif poursuivi en octobre 1994, à Mirabel. Depuis quelque temps déjà, on savait qu'une épidémie de peste faisait rage en Inde. L'Organisation mondiale de la santé avait avisé les compagnies aériennes d'être à l'affût. Quand un avion ayant à son bord un enfant américain malade s'apprêta à atterrir à Mirabel, la réponse fut immédiate : sitôt arrivé, l'enfant a

été pris en charge et dirigé vers l'hôpital de Saint-Jérôme, où l'on constata finalement avec soulagement qu'il ne s'agissait pas de la peste.

Moins d'un an plus tard, l'alerte au virus Ebola au Zaïre était donnée à l'aéroport de Mirabel, comme dans tous les ports et aéroports du pays. Des habits de protection semblables à des scaphandres ont été distribués au cas où une personne malade arriverait au pays.

En septembre 1997, cette fois, le danger nous arriva du bateau *MS Westerdam*. À bord, une épidémie de pneumonie faisait redouter la maladie du légionnaire. La loi sur la quarantaine est invoquée, le bateau, retenu au port de Montréal.

« Plusieurs gestes passent inaperçus parce qu'il est inutile d'alerter la population chaque fois », explique le Dr Michel Savard, responsable de la mise en place du plan québécois d'urgence en cas de maladies infectieuses.

Parmi ces gestes inaperçus, cette simulation à l'aéroport Mirabel, en 1996. Le thème de l'exercice : l'arrivée au pays d'un voyageur atteint du virus Ebola. En juin 1998, on a par ailleurs simulé la contamination de pots de bébé par une bactérie responsable du botulisme, une maladie qui rend la respiration très difficile et qui cause des problèmes neurologiques.

Une affaire de probabilités

En matière de maladie infectieuse, tout est affaire de probabilités. Ainsi, quand le virus Ebola faisait des ravages au Zaïre en 1995, toute une équipe de jeunes athlètes de ce pays a quand même été admise au Québec à l'occasion d'une compétition amateur. « Aurait-on pu les empêcher de venir ? Ils n'étaient pas malades, et le risque qu'ils soient contagieux était somme toute minime », note le Dr Savard.

Pour être au courant des différents foyers de maladies infectieuses dans le monde, le Canada, comme tous les pays, ont les yeux rivés sur l'Organisation mondiale de la santé, sur le Centre for Disease Control d'Atlanta et sur l'Institut français Pasteur. « Au Zaïre, dès qu'un cas d'Ebola a été diagnostiqué, des gens de l'OMS ont été dépêchés sur les lieux. Et si une personne avait voulu quitter ce village où il y avait écllosion d'Ebola, elle se serait fait poser de sérieuses questions », explique le Dr Savard.

Infaisible, l'Organisation mondiale de la santé ? Loin de là. De son propre aveu, plusieurs maladies infectieuses lui échappent.

Selon le Règlement sanitaire international, les gouvernements doivent certes déclarer tous les cas de choléra, de peste et de fièvre jaune qui se trouvent sur leur territoire.

Le (gros) ennui, c'est qu'ils ne le font pas tous, tout le temps. « Nombreux sont les pays qui ne signalent pas les épidémies qui se produisent sur leur territoire par crainte des pertes que cela pourrait entraîner sur le plan économique, écrit l'OMS. Le règlement est d'ailleurs difficile à faire respecter. Il est actuellement en cours de révision et d'élargissement, afin que l'on puisse donner l'alerte suffisamment tôt en cas de flambée de maladie mortelle. »

Le risque est là, le Canada en est conscient, mais sa capacité d'action est limitée par des considérations pratico-pratiques. « Comment arriver à filtrer les gens à risque sans causer des files d'attente de 10 milles aux frontières ? demande Ron St. John, du ministère fédéral de la Santé. Même chose à l'aéroport Pearson, à Toronto, où atterrissent chaque jour 20 000 personnes : pouvez-vous imaginer la longueur de l'attente, aux douanes, si tout le monde était passé au peigne fin ? Ce n'est pas possible. »

En revanche, quand des passagers paraissent vraiment à risque, les autorités canadiennes peuvent accueillir un avion dès son atterrissage, vérifier sommairement si certaines personnes à bord ont l'air malades et aviser chacun d'aller à l'hôpital à l'apparition du moindre symptôme.

Et cette procédure se fait souvent ? « Au Canada, cela s'est fait seulement une fois au cours des cinq dernières années », répond M. St. John.

Quand il s'agit d'immigrants, notons par ailleurs que le risque apparaît somme toute assez limité. Toute personne qui veut venir au Canada pour plus de six mois doit, avant de quitter son pays, se soumettre à des tests d'urine et de sang et à des radiographies, note Ron St. John. « Santé Canada s'emploie d'ailleurs ces temps-ci à donner au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration des consignes sur des tests supplémentaires à faire éventuellement passer aux nouveaux arrivants au Canada, pour dépister encore plus de maladies infectieuses qu'aujourd'hui. »

Le gros bon sens...

Une fois que l'Organisation mondiale de la santé a sonné l'alarme et que tous les pays ont été avisés des plus récents foyers d'épidémies, il revient à chacun de réagir en conséquence par des plans d'urgence adéquats. Le Québec s'emploie actuellement à peaufiner le sien.

Août 1998, aéroport de Dorval. Soupçonné d'être atteint d'une maladie hautement contagieuse, un voyageur est aussitôt intercepté par les douaniers. Les autres passagers, eux, ont pu s'en aller sur-le-champ. « Les autorités fédérales en matière de quarantaine n'ont été consultées ni au sujet de la détention initiale de cette personne ni au sujet de la mise en liberté des autres passagers. Si (cette personne) avait effectivement été infectée, il aurait été difficile de repérer tous les passagers à bord du vol afin de tenter de prévenir une écllosion. »

Tiré du rapport annuel de 1999, du vérificateur général du Canada, ce récit insiste sur le fait qu'« à l'aéroport, il y avait énormément

de confusion quant à savoir qui détenait quelle autorité pour retenir ou libérer les passagers ».

Le docteur Michel Savard, médecin-conseil à la direction des mesures d'urgence du ministère de la Santé et des Services sociaux, ne s'étonne pas outre mesure de ce récit lorsqu'on le lui soumet. Vive les plans d'urgence, mais encore faut-il les connaître....

C'est dans cette perspective qu'il vient de terminer une tournée du Québec afin de bien faire connaître au personnel de la santé de chaque région un document tout chaud : son *Plan québécois des urgences infectieuses : maladies à surveillances extrême*.

Le jour de l'entrevue, le Dr Savard revenait justement de Rimouski. Mais pourquoi là, si loin de tout aéroport international ? « Parce que notre capacité d'action est nettement plus grande dans les ports que dans les aéroports. Quand une personne prend l'avion, il y a peu de risques qu'elle en ressorte soudainement très visiblement malade sept ou huit heures plus tard. Ils semblent en fait en pleine santé à leur arrivée et on n'a donc aucun motif de les retenir. Par contre, dans les bateaux où l'on voyage souvent dans la plus grande promiscuité, un matelot pourra être

malade, et de façon très manifeste, à son arrivée au port. »

Plus encore, comme il est arrivé en Ontario en février dernier à la Congolaise tombée malade à Hamilton, une personne malade peut facilement être très loin de son point de départ. « L'incubation pour certaines fièvres hémorragiques est de 21 jours. On a le temps d'en visiter, des villes, avant de tomber malade ! »

Un système à parfaire

Quand on lui demande d'évaluer la capacité des autorités à réagir face à un voyageur contagieux, Ron St. John, directeur de l'unité fédérale de la surveillance globale et des urgences épidémiologiques, se montre prudent. « Des protocoles sont bien en place dans les différents aéroports, explique-t-il. Il reste que nous ne sommes pas responsables de superviser leur mise en application. Il revient à chacun des aéroports de s'assurer que le personnel en place est bien au fait des plans d'urgence et est formé en conséquence. »

Le Dr Savard croit lui aussi qu'il faut en prendre et en laisser. « Tout n'a pas toujours besoin d'être écrit noir sur blanc. Le gros bon sens suffit le plus souvent. »



Au siècle dernier, Grosse-Île est l'arrêt obligatoire pour tous les candidats à l'immigration au Canada. Pour certains, c'est le début d'une grande aventure, pour d'autres, un mouiroir.

Le jeu est-il un jeu ?



RIMA ELKOURI

Le suicide d'un joueur compulsif dans le stationnement du Casino de Montréal, le week-end dernier, a relancé le débat sur le jeu pathologique, ses conséquences sociales, la responsabilité de l'État et celle du citoyen. Mardi, le premier ministre Bernard Landry s'est même dit en faveur d'un « vaste débat de société » sur la question et a souligné que jamais le gouvernement de René Lévesque n'avait approuvé l'idée d'implanter des casinos dans la province. Faisant écho à ce débat, *La Presse* vous propose ici deux points de vue opposés sur la question : celui du chercheur en psychologie Robert Vallerand et celui du sociologue Gary Caldwell. Le jeu est-il un jeu ? Et est-ce à l'État de nous faire jouer ?



Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

Sandra et Sonia Tremblay sont des adeptes du patin à roulettes. Mardi dernier, après leur balade au circuit Gilles-Villeneuve, elles sont allées au Casino. Pas pour jouer, mais pour profiter du bassin d'eau pour s'y rafraîchir.

L'illusion du choix

DANS UN ARTICLE de L'Agora, cosigné par Jacques Dufresne, le sociologue Gary Caldwell a déjà émis la réflexion suivante : « Selon la sagesse traditionnelle du Tibet, le signe qu'une dynastie est proche de sa fin, est qu'elle a recours à des casinos et des loteries pour remplir les coffres de l'État. Nos démocraties en sont là. L'heure n'est-elle pas venue pour elles de réviser leurs principes ? » Un examen de conscience s'impose, dit-il.

Q LA PRESSE : Trouvez-vous répréhensible le fait que l'État renfloue ses coffres grâce au jeu ?

R GARY CALDWELL : Oui. Ce n'est pas le jeu en soi qui est répréhensible. Le jeu a toujours existé et s'il n'était pas légal, il existerait sous d'autres formes. Mais ce qui est inquiétant, c'est l'accélération d'un phénomène qui reflète un besoin dans la population. Il faut se demander d'où vient ce besoin et quelles en sont les conséquences. Selon moi, le phénomène vient d'une désresponsabilisation des individus, cautionnée par l'État.

Q Vous parlez de désresponsabilisation de l'individu, alors que ceux qui défendent l'existence des casinos gérés par l'État le font justement au nom de la liberté de choix...

R C'est très intéressant. En fait, on donne aux gens l'illusion qu'ils ont un choix. C'est de l'hypocrisie. On nous laisse les choix qui ne comptent pas. C'est comme dire que vous pouvez porter des vestons bleus ou des vestons orange ! Les responsabilités qui ont une signification pour notre vie, comme choisir l'école où on veut envoyer nos enfants (séculaire, républicaine ou confessionnelle), on nous les enlève.

Q Reste que pour la majorité des gens, le jeu, qui a toujours existé et qui existera toujours, n'est pas un problème. On dit que plus de 97 % des gens jouent sans problème...

R Oui, le jeu existe et existera toujours et c'est sain. Mais il y a jeu et jeu. Quand on joue au hockey ou au baseball, qu'on descend une rivière en canot, ce genre de jeu social est très sain et très important. Mais les jeux de hasard sont très solitaires. On est devant une machine ou on achète des billets. Il est vrai que certains jouent en groupe, mais ceux que je vois au dépanneur ne s'engagent pas dans un jeu social...

Q L'engouement pour le jeu est inquiétant, dites-vous. Il signifie une forme de déclin de notre société. Quelles solutions proposez-vous ?

R Ça prendrait des penseurs, des intellectuels qui engageraient un débat, qui amèneraient les députés à dire : « C'est bien vrai, on est en train de créer une situation où on enlève aux citoyens les choix significatifs pour leur laisser des choix sans signification, comme celui de jouer au loto. » Il faudrait laisser plus de choix aux citoyens si on veut revitaliser la société civile. C'est la société civile qui fait en sorte que les gens peuvent s'en tirer, qu'ils ont de l'appui, qu'ils travaillent avec leur famille, leurs voisins pour mieux faire marcher leur école, par exemple. C'est ce qui fait en sorte que les gens ne se suicident pas.

Q Faudrait-il limiter l'accès au jeu ?

R Oui. On pourrait notamment cesser de faire de la publicité sur la loterie. Cesser de faire en sorte que lorsqu'on va au dépanneur, qu'on achète un journal, du pain et du lait, on nous demande si on veut un billet de loterie... C'est déprimant.

Q Le but de Loto-Québec est de faire de l'argent avec le jeu. En même temps, la société d'État offre des services de prévention et subventionne des recherches. Y voyez-vous un paradoxe ?

R J'ai de la difficulté à prendre ça au sérieux. Comme la société d'État est à la fois juge et partie, on n'a pas les moyens de savoir si sa démarche est sincère et efficace. Il faudrait que ces services soient offerts par d'autres organismes qui seraient tout à fait indépendants.

Sans conséquence pour la majorité

Robert Vallerand est directeur du laboratoire de recherche en comportement social à l'UQAM. Il s'intéresse plus particulièrement au phénomène de la passion au jeu. Les recherches sur le sujet qu'il a déjà réalisées ont été en partie subventionnées par Loto-Québec.

Q LA PRESSE : Loto-Québec fait des affaires d'or (chiffres d'affaires de 3,4 milliards l'an dernier ; bénéfices nets de 1,3 milliard). La popularité des vidéopokers n'a cessé de croître, avec des revenus à la hausse de près de 21% l'an dernier. Le nombre de joueurs pathologiques augmente. Trouvez-vous répréhensible le fait que l'État renfloue ses coffres grâce au jeu ?

R ROBERT VALLERAND : C'est sûr que c'est toujours malheureux d'assister à des événements comme le suicide qui s'est produit en fin de semaine dernière ou de voir qu'un certain nombre de suicides commis l'an dernier pourraient être attribués au jeu (je dis « pourraient » parce que le suicide a des causes multiples). Par contre, le jeu existe depuis des millénaires. Il sera toujours présent sous une forme ou sous une autre. Qu'est-ce qui est mieux ? Que le jeu soit géré sous une forme limpide, administré le plus possible par l'État, ou qu'il soit géré par des organisations criminelles, la pègre, etc. ? Ne serait-il pas préférable d'avoir un organisme sur lequel on peut au moins avoir le contrôle et sur lequel on peut avoir un impact ?

Q Mais qu'une société d'État comme Loto-Québec gère les jeux de hasard et d'argent ne les rend-il pas plus accessibles à des gens qui, autrement, n'auraient jamais joué ?

R C'est vrai, mais il faut se souvenir aussi que seulement 2 % de la population a des problèmes avec le jeu. Doit-on brimer 98 % des gens pour en protéger 2 % ? La recherche va nous permettre de comprendre ce qui fait que 98 % des gens jouent sans problème alors que 2 % ont des problèmes. De sorte qu'on pourra avoir une meilleure idée des processus qui sont en cause pour arriver

avec des suggestions et peut-être implanter des structures qui permettront à tout le monde de jouer sans problème.

Q Certains reprochent à Loto-Québec et à l'État de faire de l'argent en menant des gens à leur perte. Jusqu'à quel point l'État peut-il être tenu responsable des déboires personnels des individus ?

R Il faut être prudent avec un tel raisonnement. Il y a toujours eu des gens qui ont eu des problèmes de jeu. Depuis des millénaires. Souvent, avant, ces problèmes demeuraient cachés parce que les gens jouaient de façon illégale. Maintenant, c'est l'État qui gère les jeux de hasard et c'est facile de crier sur la place publique : « L'État est responsable. »

Q Un avocat victime du jeu et qui a commis une fraude pour assouvir son besoin de jouer vient d'ailleurs de demander à Loto-Québec de l'aider à payer sa thérapie et ses frais d'avocat. Il s'est adressé au Protecteur du citoyen, exigeant que la société d'État prenne véritablement les moyens d'aider les victimes du jeu à s'en sortir... Où s'arrêtent les responsabilités de l'individu ? Où commencent celles de l'État ?

R Ces questions sont vraiment au cœur du débat. Il sera intéressant de voir comment on tranchera. Selon la loi, chaque personne est quand même responsable de ses actes...

Q Comment devient-on un joueur compulsif ?

R Selon notre modèle théorique, le concept de passion permet de comprendre ce qui se passe. Il y a deux types de passions : les passions harmonieuses et les passions obsessives. La passion est harmonieuse quand la personne a du plaisir à jouer et a le contrôle sur son activité. Elle peut arrêter quand elle le désire et elle peut jouer quand elle le désire. Dans ce cas, le jeu peut être bénéfique pour la personne. Par contre, quand la passion est obsessive, c'est le jeu qui contrôle la personne et non le contraire. Dès qu'elle voit une possibilité de jouer, elle y va. Si elle ne peut pas jouer, elle va quand même y penser beaucoup au travail. À partir

de ce moment, la personne s'engouffre dans une spirale sans fin. Ce n'est jamais assez, elle veut jouer de plus en plus. Elle peut perdre son travail, son conjoint. Elle peut se retrouver dans une situation de profonde détresse avant de demander de l'aide. Éventuellement, ça peut mener à une situation désastreuse comme celle qu'on a connue la semaine dernière avec la personne qui, malheureusement, s'est suicidée.

Q Comment réduire les conséquences sociales liées au jeu pathologique ?

R Il faut tenter de comprendre le processus du jeu, faire de la prévention et travailler au niveau de l'intervention et ce, de façon scientifique. Dans le domaine de la prévention, on pourrait envisager de limiter la publicité. Ce qui m'agace beaucoup, c'est la publicité accessible auprès des jeunes. Il faut être prudent. Si le jeune intériorise le fait que jouer est correct, ça pourrait produire des effets pernicieux. Des recherches démontrent que les jeunes ont un taux de jeu pathologique plus élevé que les adultes.

Q Le but de Loto-Québec est de faire de l'argent avec le jeu. En même temps, la société d'État offre des services de prévention et subventionne des recherches. Y voyez-vous un paradoxe ?

R Tout ce dont Loto-Québec s'occupait, sur le plan de la prévention, sera, en octobre, transféré au ministère de la Santé et des Services sociaux. Un organisme indépendant va donc s'occuper de la prévention, de l'intervention et de la promotion de la recherche. On pouvait percevoir, peut-être de l'extérieur, sous l'ancien système (qui permettait à Loto-Québec de subventionner directement des recherches), apparence de conflit d'intérêts. Mais je peux vous dire, pour avoir été subventionné par la société d'État, que je n'ai jamais senti aucune pression pour m'abstenir de publier certains résultats de recherche ou m'abstenir de les présenter lors d'un congrès parce que ça ne faisait pas leur affaire. Ça a toujours été clair, dans les contrats signés avec Loto-Québec que les résultats étaient la propriété des chercheurs et pouvaient être publiés sans aucun problème. Maintenant, à partir d'octobre, on élimine toute apparence de conflit d'intérêts. C'est peut-être mieux comme ça.

ALENA ou ZLEA : l'exportation de l'eau reste un sujet tabou



GÉRALD LEBLANC

Au Sommet des Amériques, Louise Hudson, militante féministe de Richmond, en banlieue de Vancouver, a opté pour l'action directe devant le fameux mur de Québec, malgré ses 60 ans bien sonnés.

« Parce qu'à cause du libre-échange, la Colombie-Britannique va être forcée de vendre notre eau aux Américains », a répondu la militante chevronnée au journaliste du *Vancouver Sun* lui demandant pourquoi elle manifestait contre le libre-échange.

L'infatigable manifestante faisait allusion au contentieux de la Sun Belt Water de la Californie qui a signifié son intention de poursuivre le Canada devant le tribunal international de l'ALENA, l'accord de libre-échange Canada/Mexique/États-Unis. Un contentieux qui traîne depuis plus de deux ans.

Avant la Colombie-Britannique, c'était l'Ontario qui avait soulevé l'ire des nationalistes et écologistes en accordant à la firme Nova Group le permis d'exporter, par bateau, 600 millions de litres d'eau vers l'Asie. Le tollé provoqué fut tel que la province de Mike Harris a aussitôt révoqué ce permis.

C'est maintenant au tour de Terre-Neuve de monter au front. Le successeur de Brian Tobin, Roger Grimes, vient en effet de ressusciter le projet soumis en 1998 par une compagnie de Gander, qui offre de verser annuellement 24 millions en redevances pour exporter vers les États-Unis l'eau du lac Gisborne. M. Grimes pourrait lever l'interdit et promet, le cas échéant, d'utiliser les revenus pour éliminer les droits de scolarité à l'université dans sa province. Une offre difficile à refuser !

« Nous souhaitons un débat ouvert et éclairé sur la question. Nous sommes prêts à écouter les arguments favorables et défavorables. Si nous décidons d'aller de l'avant avec le projet du lac Gisborne, nous adopterons une loi cet automne pour lever l'interdit et établir les modalités d'exportation », précisait à *La Presse*, Beaton Tulk, vice-premier ministre et ministre de l'Industrie terre-neuvien.

Pas facile de lever le tabou et de faire un débat éclairé sur l'eau, une ressource tellement vitale qu'on est pris de panique à la seule pensée qu'elle pourrait un jour faire défaut.

Le funeste précédent

Il faut dire que toute l'affaire baigne dans le flou car l'ALENA ne parle pas directement de l'eau. C'est la loi canadienne sur la mise en oeuvre de l'ALENA qui affirme que l'accord ne s'applique pas à l'eau douce, de surface et à l'état naturel. L'eau des lacs et rivières est donc sous l'autorité de chaque pays ou province.

Dans les lois provinciales interdisant l'exportation, on fait une exception pour les eaux embouteillées, en limitant à 20 litres les contenants utilisés. En 1998, 80 % de l'eau ainsi exportée provenait du Québec et était presque entièrement destinée aux États-Unis. Un commerce qui a rapporté quelque 250 millions.

Si l'on passait à l'exportation par bateau-citerne, comme on a voulu le faire en Colombie-Britannique et à Terre-Neuve, on transformerait le contexte : un seul bateau géant contiendrait autant d'eau que la production annuelle d'eau embouteillée. Les opposants brandissent alors le spectre de la pénurie d'eau, la richesse qui pourrait remplacer le pétrole comme le nouvel or, blanc cette fois-ci, du XXI^e siècle.

Et l'on fait aussi valoir que l'eau exclue de l'ALENA ne le serait plus dès qu'elle deviendrait un bien commercial, ouvrant la voie aux exigences des investisseurs, telles que reconues dans le litigieux chapitre 11 de l'ALENA.

La commission de Dennis Mills

On est très mal informé sur l'état de l'eau, une réalité si omniprésente et si naturelle qu'on n'avait jamais songé à l'étudier. « Le gouvernement de l'Ontario ne connaît pas l'état véritable de la nappe phréatique de la province », lit-on dans un rapport accablant et troublant du commissaire à l'environnement.

On sait cependant que les lois du marché, comme toujours, risquent d'avoir le dernier mot : la Californie, dont la population de 33 millions dépasse maintenant celle du Canada, a un urgent besoin d'eau, et le Canada en a justement en abondance. Pas difficile de prévoir la suite du scénario.

Pénurie d'eau pour qui et pour quoi ? Pour les terrains de golf qu'on fait surgir dans les déserts près de Las Vegas, dans le Nevada ? Pour l'agriculture qui consomme 80 % de l'eau utilisée dans les pays en développement ?

« Il s'agit en fin de compte de décisions politiques, mais il faut aussi tenir compte de la rentabilité des projets mis de l'avant. L'exportation massive d'eau par bateau-citerne sera-t-elle plus économique que le dessalement, maintenant effectué avec des procédés beaucoup moins coûteux ? À première vue, il semble que seules l'embouteillage et l'exportation de l'eau des grands lacs jouissent d'un seuil de rentabilité reconnu », explique Luc Proulx, directeur des politiques de l'eau au ministère de l'Environnement.

Il y a donc du pain sur la planche de la commission parlementaire extraordinaire que présidera Dennis Mills, en août prochain. Il dit pouvoir compter sur l'appui des partis d'opposition, nécessaire pour une telle commission, pour aborder, notamment, le problème de l'eau potable dans les réserves autochtones, les procédés technologiques de traitement de l'eau potable et les implications de l'ALENA sur le commerce de l'eau.

« Nous avons commencé à ramasser le matériel et nous avons déjà reçu des indications de gens qui aimeraient témoigner. Il vaut mieux prévenir que guérir, car il serait ridicule de prétendre que l'eau ne deviendra pas un des problèmes majeurs des dix prochaines années », dit le député libéral de Toronto.



Condamnée à mort, une femme sur le point d'être exécutée. En quatre semaines, au moins 560 personnes ont subi la peine capitale. À la manière chinoise, tuées d'une balle dans la nuque dans un terrain vague au petit matin.

Photo AFP

560 exécutions capitales en quatre semaines en Chine...



SYLVIANE TRAMIER

collaboration spéciale

LA PRESSE À PÉKIN

Depuis un mois, les pelotons d'exécution n'ont pas le temps de souffler. En quatre semaines, au moins 560 personnes ont subi la peine capitale. À la manière chinoise, tuées d'une balle dans la nuque dans un terrain vague au petit matin.

À ce rythme, la Chine, qui exécute plus de condamnés chaque année que tous les autres pays du monde réunis, risque fort d'établir un nouveau record. En 1999, 1263 personnes ont été passées par les armes selon les chiffres officiels.

« Frapper fort », c'est le nom de la campagne anticrime, très médiatisée, qui a pris son essor en avril dernier et dont on ne sait pas quand elle va se terminer.

Trois fois par an, en vue des trois grandes fêtes qui marquent l'année chinoise — la fête nationale le 1^{er} octobre, la fête du Printemps et la fête du 1^{er} Mai — la Chine, dans un rituel attendu, accentue la répression de la criminalité. Les journaux et la télévision rendent compte à grand battage de ce serrage de vis en prélude aux festivités.

Cette année, la campagne « frapper fort », déclenchée juste avant la fête des Travailleurs, a été particulièrement féroce, rappelant les campagnes précédentes de 1983 — peut-être 9000 exécutions au cours de l'année selon des organismes humanitaires étrangers — et de 1996 qui avait vu 500 exécutions en six semaines.

Durant le mois d'avril, dans toutes les régions de Chine, violeurs, proxénètes, fauconniers et kidnappeurs ont subi des procès expéditifs et ont vu leurs peines exécutées sur-le-champ. En rase campagne aux alentours de Pékin, de Wuhan, de Canton ou sur la pelouse d'un stade à Chongqing, en Chine centrale.

Exécutions médiatisées

Pour mieux frapper les esprits, un gang de criminels responsables d'attaques à main armée de banques et de convoyeurs de fonds, arrêtés l'automne dernier, a eu sa sentence prononcée en direct à la télévision, le 21 avril. Le chef du gang, Zhang Jun, considéré comme « le plus grand criminel » du pays depuis la fondation de la république populaire, il y a un demi-siècle, ainsi que ses 13 complices, ont été condamnés à mort publiquement, lors d'une émission spéciale à la télévision nationale un samedi matin.

Des rassemblements publics au cours desquels des condamnations à mort ont été prononcées ont été tenus dans plusieurs villes de Chine. Des affiches ont été placardées pour annoncer les sentences de mort et les exécutions.

Parmi les exécutions les plus médiatisées à l'échelle nationale, les trois responsables des attentats à l'explosif qui ont fait plus de 100 morts en février à Shijiazhuang, chef-lieu de la province du Hebei. Jin Ruchao et ses deux présumés complices ont été exécutés le 29 avril.

Des responsables du système judiciaire reconnaissent qu'on retarde l'annonce de condamnations et qu'on regroupe des exécutions afin d'atteindre le maximum d'effet dissuasif.

En vertu du code pénal révisé en 1997, une soixantaine de crimes sont passibles de la peine de mort en Chine. Les exécutions sont appliquées lorsque « les circonstances particulièrement graves l'exigent ».

Cela laisse toute place à l'interprétation des tribunaux. Par exemple, trois personnes ont été condamnées à mort pour l'agression à main armée d'étrangers dans la petite ville de Lijiang, dans la province du Yunnan. Les victimes, un diplomate et deux touristes étrangers, ont été délestées de leurs portefeuilles sous la menace d'un couteau. Ils n'ont pas reçu de blessure.

Les crimes contre les étrangers demeurent rares en Chine. La punition pour de tels crimes se veut exemplaire.

Implacable aussi est la sentence pour les trafiquants de drogue : la possession de 50 grammes d'héroïne est suffisante pour entraîner une condamnation à mort.

En général, les peines de mort sont exécutées très rapidement après la condamnation. Durant les campagnes « frapper fort », la cadence s'accélère encore plus. Parfois trois jours suffisent, de l'arrestation d'un suspect à son exécution après un procès expéditif.

Les familles ne sont autorisées à récupérer le corps du condamné qu'après avoir réglé les frais d'exécution. La balle dans la nuque n'est pas gratuite.

Pour justifier l'intensification de la répression auprès de la population, les autorités invoquent une hausse de 50 % de la criminalité, l'an dernier.

En général, les citoyens, qui sont les premiers à se plaindre de l'insécurité dans les rues et les transports en commun, ne s'émeuvent pas outre mesure de ces exécutions en série.

De même, récemment, l'arrestation musclée, à coups de poing, de trois jeunes gens soupçonnés de vol à la tire, par des policiers en civil dans une grande rue de Pékin, ne soulevait aucune protestation des badauds rassemblés. Mieux encore, elle recueillait l'approbation de nombreuses personnes. Les taches de sang sur le trottoir témoignaient de la violence de l'échange, mais personne ne paraissait s'en formaliser.

Pourtant, dans un pays qui n'encourage pas la dissension, l'exécution de Zhang Jun a fait l'objet d'une sorte de débat dans plusieurs journaux chinois qui ont enquêté sur le passé du bandit, la misérable enfance qu'il a eue et la vie de galère qu'il a menée avant de s'engager sur le chemin du crime.

« La Chine change trop vite. Les gens perdent leur boulot, ils se retrouvent à la rue du jour au lendemain. Ils n'ont plus de repère, ils font n'importe quoi pour s'en sortir », offre une Pékinoise en guise d'explication à la nouvelle insécurité que ressentent les citoyens.

À côté de cette augmentation de la délinquance ordinaire urbaine, on observe une recrudescence du crime organisé et du grand banditisme. Conjugés à la corruption des élites politiques, ils alimentent le ressentiment populaire.

Dans ce contexte, la campagne « frapper fort » s'apparente à une campagne politique visant à redorer le blason du régime.



Photos AFP et AP

En avril 1995, un édifice du gouvernement américain explose à Oklahoma City. Bilan: 168 morts.

La mort en circuit fermé

NEW YORK — Quelque 300 parents de victimes et survivants de l'attentat du 19 avril 1995 verront l'exécution de Timothy McVeigh grâce à une diffusion en circuit fermé organisée par le Bureau des prisons à Oklahoma City.

Cette retransmission inhabituelle a été approuvée par le procureur général des États-Unis, John Ashcroft, qui s'est dit ému, le mois dernier, au sortir d'une rencontre avec une centaine de survivants et parents de victimes. Ceux-ci exigeaient de pouvoir assister aux derniers instants de McVeigh.

Or, la salle où se déroulera l'exécution est beaucoup trop petite. Elle ne compte que six places pour les avocats, le ministre du culte et la famille du condamné, dix places pour la presse et dix places pour des citoyens, tirés au sort.

Selon Ashcroft, la diffusion de l'exécution aidera les familles « à fermer ce chapitre de leurs vies ». Elle se fera à l'aide d'un circuit télévisé crypté qui ne devrait, en principe, permettre aucun piratage ni recyclage sur Internet.

La décision du procureur général a soulevé la controverse. Aux yeux des adversaires de la peine de mort, elle prouve que les exécutions n'existent pas pour dissuader les criminels, mais bien pour assouvir une soif de vengeance.

Pendant, tous les adversaires de la peine capitale ne partagent pas la même opinion sur la question. Certains ont défié Ashcroft de tenir une exécution vraiment publique, à la télévision, comme le réclamait McVeigh.

« Nous avons tous besoin d'être témoins des derniers instants d'un condamné afin de pouvoir comprendre tout ce qu'il y a de mal à enlever la vie à autrui », a écrit le commentateur Andrew Sullivan dans le *Sunday Times* de Londres. « D'instinct, nous reculons devant cette réalité, comme nous nous couvrirons les oreilles lors d'une explosion. Si nous étions moralement sérieux, nous n'agirions pas ainsi. C'est pourquoi il est important de garder devant les yeux les images et les preuves de l'Holocauste, de l'esclavage, de la guerre. »

Mais les exécutions publiques ont déjà donné lieu à des spectacles macabres aux États-Unis. En 1936, bien avant Internet et les chaînes d'information continue, une foule de 20 000 personnes avait assisté à une pendaison dans la petite ville d'Owensboro, au Kentucky.

...et celle très publique de Timothy McVeigh aux États-Unis



RICHARD HÉTU
collaboration spéciale
LA PRESSE À NEW YORK

Timothy McVeigh a depuis longtemps choisi les derniers mots qu'il prononcera avant de mourir par injection létale, le 16 mai, dans le pénitencier fédéral de Terre-Haute, dans l'Indiana.

McVeigh, reconnu coupable de l'attentat à la bombe qui avait fait 168 morts à Oklahoma City en 1995, récitera les vers d'un célèbre poème du XVIII^e siècle, *Invictus*, par William Ernest Henley :
*Je suis le maître de mon destin
Je suis le capitaine de mon âme*

Peu après, il entendra les dernières paroles de sa vie, prononcées par le directeur de la prison : « Nous sommes prêts. »

Trois drogues entreront ensuite dans le corps de McVeigh, l'endormant d'abord et le tuant ensuite.

Tous les détails macabres de l'exécution sont connus. Les médias ont déjà publié de larges extraits du protocole de 56 pages que devront suivre les exécuteurs de l'ex-soldat.

Toutes les histoires sont répétées. Ainsi donc, les dirigeants de PETA, groupe de défense des animaux, ont écrit une lettre à McVeigh, lui enjoignant de choisir un menu végétarien pour son dernier repas.

McVeigh a répondu par écrit qu'il était trop tard pour le convertir, mais que PETA devrait peut-être s'essayer avec Ted Kaczynski, alias Unibomber, condamné à la prison à vie en 1998 pour une série d'attentats.

Le mauvais goût a des limites. Le mois dernier, un juge fédéral a rejeté la demande des sociétés Entertainment Network et LiveontheWeb.com de diffuser l'exécution de McVeigh sur Internet.

Mais le site ebay continue de vendre des t-shirts sur lesquels on peut voir une seringue et lire les mots : « L'hospitalité de l'Indiana. McVeigh/Terre Haute/16 mai, justice finale ».

Le « barbarisme » américain

En février dernier, Timothy McVeigh, 33 ans, a demandé que son exécution soit diffusée en direct à la télévision. À l'époque, plusieurs parents de victimes et survivants de l'attentat réclamaient à grands cris un visionnement de la mise à mort en circuit fermé.

Intervenant dans le débat, McVeigh a écrit une lettre au *Sunday Oklahoma*, faisant valoir que tous les citoyens des États-Unis avaient le droit de visionner son exécution, pas seulement quelques centaines de personnes d'Oklahoma City. « Tenons une vraie exécution publique », a écrit le terroriste d'extrême droite.

John Ashcroft, procureur général des États-Unis, a refusé la demande de McVeigh, ne voulant pas le transformer en martyr.

Mais y a-t-il vraiment une différence entre une exécution publique et ce qui se passera le 16 mai à Terre Haute ?

Plus de 1500 journalistes descendront sur la petite municipalité de l'Indiana. Seulement dix d'entre eux seront là pour assister en personne à l'exécution. Les autres graviteront autour du pénitencier fédéral. Il y aura beaucoup d'Américains, mais aussi des Européens, des Japonais, des Canadiens. Plusieurs d'entre eux s'indigneront du « barbarisme » américain, tout en ne perdant rien de l'action (ou de l'inaction).

Les partisans et les adversaires de la peine de mort seront aussi sur place. Les policiers de Terre Haute ont déjà prévu des endroits où ils pourront se faire entendre. Tous les hôtels sont pleins.

L'exécution n'a rien d'ordinaire. Cette fois-ci, ce n'est pas l'État du Texas qui met à

mort un citoyen, mais le gouvernement fédéral, au nom de tous les citoyens des États-Unis, et ce, pour la première fois seulement depuis 1963.

L'exécution punira un crime horrible, le pire acte de terrorisme en sol américain. Le 19 avril 1995, les employés d'un édifice fédéral d'Oklahoma City sont entrés au travail, comme d'habitude. Certains ont laissé leurs enfants à la garderie du troisième étage.

Puis, peu après 9 h, une bombe a explosé, élevant le building, tuant 168 personnes, dont 19 enfants, et faisant plus de 500 blessés.

Un ex-militaire, vétéran décoré de la guerre du Golfe, était responsable de l'attentat. Timothy McVeigh voulait venger l'assaut des forces fédérales contre le ranch de David Koresh et ses disciples, qui avait fait 81 morts près de Waco, au Texas, deux ans plus tôt, jour pour jour.

McVeigh se prenait pour Earl Turner, personnage principal de son livre préféré, *The Turner Diaries*, écrit en 1978 par un néo-nazi et devenu la bible de l'extrême-droite américaine. Dans le livre, les États-Unis sont sous l'emprise d'une cabale de bureaucrates, de juifs et de Noirs. Pour sauver leur pays, des « patriotes » forment un mouvement clandestin, tuent des juifs et des Noirs, font sauter des buildings du gouvernement fédéral.

John William King était un autre fan du livre de William Pierce. En 1999, il a été condamné à mort pour avoir tué James Byrd, un Noir de Jasper, au Texas, en le traînant au bout d'une chaîne derrière son camion.

Six ans plus tard, Timothy McVeigh ne regrette rien, ou presque. Il aurait préféré qu'aucun enfant ne soit tué dans l'attentat. Dix-neuf enfants morts, « c'est beaucoup de dégâts collatéraux », a-t-il dit, y allant d'un euphémisme militaire lors d'une entrevue avec les auteurs d'un best-seller sorti le mois dernier, *American Terrorist* (Reagan Books).



Timothy McVeigh

Un parapluie planétaire

Un remède pire que le mal?



CHARLES-PHILIPPE DAVID
collaboration spéciale

L'auteur est titulaire de la chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'UQAM. Il est l'auteur de La Guerre et la paix. Approches contemporaines de la sécurité et de la stratégie, publié par les Presses de Sciences Po à Paris. Pour plus d'information sur les questions stratégiques, consulter le site www.unites.uqam.ca/dandurand.

VOILÀ QUE le président George W. Bush s'engage dans une voie que son prédécesseur, William Clinton, n'aurait osé emprunter si rapidement. Celle de développer et déployer, de manière annoncée et résolue, le projet américain d'un bouclier antimissile. Avec l'accord des Russes, des Chinois et des Européens, si possible. Sans leur permission dans le cas contraire, même après consultation. Le bouclier est si cher aux yeux de Bush qu'il est prêt à abandonner le traité qui, depuis 1972, interdit la mise en place par les États-Unis et la Russie d'une défense qui puisse contraindre une attaque de missiles balistiques contre le territoire de l'un et de l'autre. Qu'en est-il de ce bouclier et cette volonté de le construire est-elle justifiée? Le bouclier antimissile se veut une version plus réaliste que l'ancienne «initiative de défense stratégique» (IDS) du président Ronald Reagan, énoncée en 1983. Celui-ci s'était imaginé une défense déployée dans l'espace

pour détruire en cours de lancement, puis en cours de vol, les fusées soviétiques. Le plan conçu par le Pentagone est aujourd'hui moins ambitieux, dans la mesure où les technologies d'une future défense antimissile privilégient des moyens plus «classiques» basés au sol, dans les airs et en mer. Le problème de performance pourrait demeurer entier puisque peu des tests antimissiles se sont avérés à ce jour concluants. De l'aveu même des experts, ces tests ont donné lieu à de maigres résultats et sont loin de briller par leur efficacité. Bush saurait-il, d'intuition, qu'un bouclier pourra être réalisable au cours des prochaines années? On peut en douter et sa prise de position est avant tout fondée sur une volonté politique, toute républicaine, de se démarquer de la prudence jugée excessive (mais probablement éclairée) de l'ancien président démocrate. Voilà qui fera le bonheur des militaires et des industries de défense, sans nul doute. Il y a tout de même quelque chose de révélateur dans le fait qu'aucun des alliés des États-Unis ne soit franchement sympathique à la cause du bouclier, pas même le Canada qui reste poli de peur de vexer son puissant voisin.

Le déploiement du bouclier est justifié par la menace grandissante que pose la multiplication des missiles intercontinentaux, emportant des charges nucléaires, voire chimiques, qui pourraient choir sur le territoire américain ou sur une base américaine dans le monde. Un accident est possible, pire encore, un tel lancement pourrait être consciencieusement décidé par un État déclaré «voyou» ou simplement hostile aux États-Unis (lire la Corée du Nord, l'Irak, l'Irak, la Libye, Cuba, ou selon l'humeur du moment, la Chine). Ce scénario — d'une attaque du «fou contre le fort» — sort tout droit d'un film de James Bond ou d'un thriller

de Tom Clancy. Quel pays pourrait vraiment s'imaginer survivre après avoir irradié ou gazé une ville américaine? La dissuasion a bien fonctionné et on comprend mal comment la défense antimissile, à très grands coûts, fera beaucoup mieux. En clair, et paradoxalement, une telle défense risque de réaliser d'aggraver la menace qu'elle veut diminuer. En effet, on peut prévoir que ni les États «voyous» ni les Chinois (et ni les Russes au demeurant) ne seront tentés de diminuer leurs efforts en armements tandis que les Américains cherchent à se rendre inattaquables. Sécurité oblige : en acquérant des moyens accrus de défense, les adversaires des États-Unis voudront augmenter leurs capacités offensives. Quant au scénario des accidents, on peut croire que la prime d'assurance paraît exorbitante eu égard aux risques tout de même infimes que ceux-ci ne se matérialisent.

Et si le problème se situait ailleurs: le danger d'une attaque sur le sol américain par un groupe terroriste (international certes, mais aussi domestique...), utilisant des explosifs chimiques ou des virus biologiques, paraît un scénario hautement probable qu'une attaque de missiles. Aucun bouclier ne pourra ainsi protéger toutes les ouvertures laissées béantes. Tel un fromage de gruyère, la défense antimissile n'est pertinente que pour une seule éventualité, et la plus improbable de toutes. Par contre, elle pourrait accélérer une présence américaine encore plus grande sur l'ensemble de la planète. En effet, pour s'assurer d'une défense étanche contre toute attaque de missiles, encore faut-il déployer en nombre suffisant et en divers endroits, radars et fusées d'interception. Au menu et déjà prévus: des sites en Alaska, au Groenland et en Angleterre — et ce n'est qu'un

début. Au même moment, il est fort à parier que les pourparlers en vue de diminuer les armes nucléaires existantes ne soient compromis et que l'on finisse par être confronté à une situation où subsistent des armes offensives, des armes défensives et, in extremis, une course entre les moyens offensifs et défensifs. Une situation néfaste et peu enviable, surtout qu'elle fait peu de place à la diplomatie et au contrôle des armements. La négociation avec les États «voyous» aurait été encore préférable, pour preuve le succès des pourparlers entre les Corées du Nord et du Sud que l'administration Bush entend désormais freiner.

Peut-on croire un moment que Bush puisse avoir raison, comme Reagan avant lui (qui a prétendu avoir mis fin à la guerre froide grâce notamment à l'IDS)? Et si les alliés, comme le Canada, avaient raison de ne pas vociférer trop ouvertement leur mécontentement et entraver la conception du bouclier américain? Et si la défense antimissile, accompagnée d'une réduction des armes nucléaires telle que proposée par le président, et d'une domination dans les moyens d'intervention conventionnels (à la Kosovo), étaient les véritables garants d'une paix durable dans le XXI^e siècle? Et si l'annonce du bouclier s'avérait un coup de poker, comme l'IDS de Reagan en 1983, pour contraindre les adversaires des États-Unis à abandonner toute velléité de contestation et rallier la cause de la *Pax americana*? Et si la défense antimissile, à défaut de fonctionner, faisait tout simplement peur? Peur au point où elle assure pour longtemps l'hégémonie américaine sur le plan militaire? Tout laisse croire que l'annonce du président Bush ouvre une boîte de Pandore et à coup sûr la défense antimissile va transformer les données stratégiques. Il est pourtant loin d'être évident que ce soit pour le mieux.

Les arsenaux nord-coréen, iranien, irakien, syrien et libyen

Agence France-Presse

LONDRES — Une trentaine d'États «ont tenté d'acquiescer des missiles balistiques» et la Corée du Nord, l'Irak, l'Irak, voire la Syrie et la Libye «sont les plus menaçants en raison de leur hostilité vis-à-vis des États-Unis ou de leurs alliés», selon l'Institut international d'études stratégiques (IISS).

«À ce jour, l'essentiel de la prolifération a porté sur des missiles balistiques de courte portée (SRBM)», souligne l'Institut dans une étude réalisée l'an dernier. «Au cours des cinq prochaines années, ajoute ce rapport, des missiles balistiques de moyenne portée (MRBM) seront (également) déployés.»

Selon l'IISS, les arsenaux nord-coréen, iranien, irakien, syrien et libyen comptent les missiles balistiques suivants :

CORÉE DU NORD

- > 50 Frog 5 (terminologie OTAN). Portée: 50 km. Charge utile: 435 kg
- > 54 Frog 7. Portée: 70 km. Charge utile: 435 kg.
- > Moins de 50 Scud-B. Portée: 280/330 km. Charge utile: 985 kg.
- > Scud-C (nombre indéterminé). Portée: 500 km. Charge utile: 700 kg.
- > No-dong 1 (nombre indéterminé). Portée: 1300 km. Charge utile: 1 tonne.
- > Taepo-dong 1 (nombre indéterminé). Portée: 2000 km. Charge utile: 1 tonne.

IRAN

- > Entre 90 et 200 M-7/CSS-8. Portée: 150 km. Charge utile 190 km.
- > Entre 250 et 300 Scud-B. Portée 280/330 km. Charge utile: 985 kg.
- > Environ 200 Scud-C. Portée: 500 km. Charge utile: 700 kg.
- > Shahab-3 (nombre indéterminé). Portée: 1300 km. Charge utile: 750 kg.
- > L'IISS précise que le Shahab-3 est entré en service en 2000 et qu'un Shahab-4, d'une portée de 2000 km, est en développement.

IRAK

- > Ababee-100/Al-Samoud (nombre indéterminé). Portée: 100/150 km. Charge utile: 300 kg.
- > Scud-B (nombre indéterminé). Portée: 280/330 km. Charge utile: 985 kg.
- > Entre 6 et 16 Al-Hussayn. Portée: 600 km. Charge utile: 500 kg.
- > Al-Abbas (nombre indéterminé). Portée: 950 km. Charge utile: 300 kg.
- > Al-Tammuz (nombre indéterminé). Portée: 2000 km. Charge utile: 750 kg.
- > L'IISS n'exclut pas que les Scud-B, Al-Hussayn, Al-Abbas et Al-Tammuz irakiens aient été détruits.

SYRIE

- > SS-21 Mod 2 (nombre indéterminé). Portée: 120 km. Charge utile: 480 kg.
- > Plus de 100 Scud-B. Portée: 280/330 km. Charge utile: 985 kg.
- > Plus de 50 Scud-C. Portée 500 km. Charge utile: 700 kg.
- > M-9/DF-15 (nombre indéterminé). Portée 600 km. Charge utile: 500 kg.

LIBYE

- > Moins de 100 Scud-B. Portée: 280/330 km. Charge utile: 985 kg.
- > L'IISS précise qu'un autre missile, nommé Al-Fatah, est en cours de développement. Sa portée sera de 950 km et sa charge utile de 500 kg.



De nombreux défis technologiques

Agence France-Presse

WASHINGTON — Le projet de système américain de défense antimissile (Missile Defense, MD) vise à intercepter dans l'espace un missile balistique ennemi avant qu'il ne touche le territoire américain ou, depuis peu, un pays allié des États-Unis. Ce projet hérité de Bill Clinton, et que le président George Bush a élargi cette semaine, repose sur un défi technologique équivalent à vouloir toucher une balle avec une autre balle à des milliers de kilomètres de distance. Trois essais ont déjà eu lieu: le premier à la fin 1999, le deuxième à la mi-janvier 2000 et le troisième le 7 juillet 2000. Sur ces trois tests, seul le premier a réussi.

Le projet principal étudié par le Pentagone sous M. Clinton, le NMD (National Missile Defense), prévoyait de déployer une centaine de missiles intercepteurs en Alaska pour intercepter à leur retombée vers le sol quelques dizaines de missiles balistiques tirés par un État «incontrôlable» comme la Corée du Nord.

Disant ne pas savoir quelle serait la forme définitive du système, M. Bush a indiqué que des technologies combinées seraient étudiées: basées sur terre, sur mer et en l'air «pour intercepter les missiles à mi-course ou quand ils rentrent dans l'atmosphère». Mais elles viseront aussi les missiles adverses dans leur phase initiale de propulsion, quand ils sont moins à même de leurrer les défenses.

Le système, dans sa version NMD, envisage le déploiement ultérieur d'autres radars à bande X et d'une autre centaine d'intercepteurs dans un deuxième lieu, probablement à Grand Forks, dans le Dakota du Nord.

Ce système, dont le coût global a été estimé à 60 milliards de dollars au minimum, prévoit qu'un ensemble de satellites de surveillance donne immédiatement l'alerte dès le lancement d'un engin ennemi, dont la trajectoire est alors aussitôt suivie à la

trace par un réseau de radars d'alerte.

Toutes les données des satellites et radars convergent vers un ordinateur situé dans le Colorado, chargé de la gestion des combats, et qui activera à son tour un nouveau type de radar, appelé radar à bande X.

Ce radar doit fournir en temps réel la trajectoire du missile ennemi à un deuxième ordinateur de gestion de combat, qui lancera contre lui l'intercepteur. La trajectoire de celui-ci sera tout au long de son vol

calée sur celle du missile attaquant, grâce aux radars et satellites.

L'intercepteur comprend une fusée de propulsion et un «véhicule extra-atmosphérique tueur» (EKV). En vol, il est prévu que ce dernier se sépare de la fusée pour percuter la tête du missile agresseur à une vitesse approchant 24 000 kilomètres à l'heure.

L'EKV, de la société Raytheon, disposera d'une tête chercheuse et s'appuiera sur des ordinateurs pour atteindre la cible visée, sans tomber, assure son constructeur,

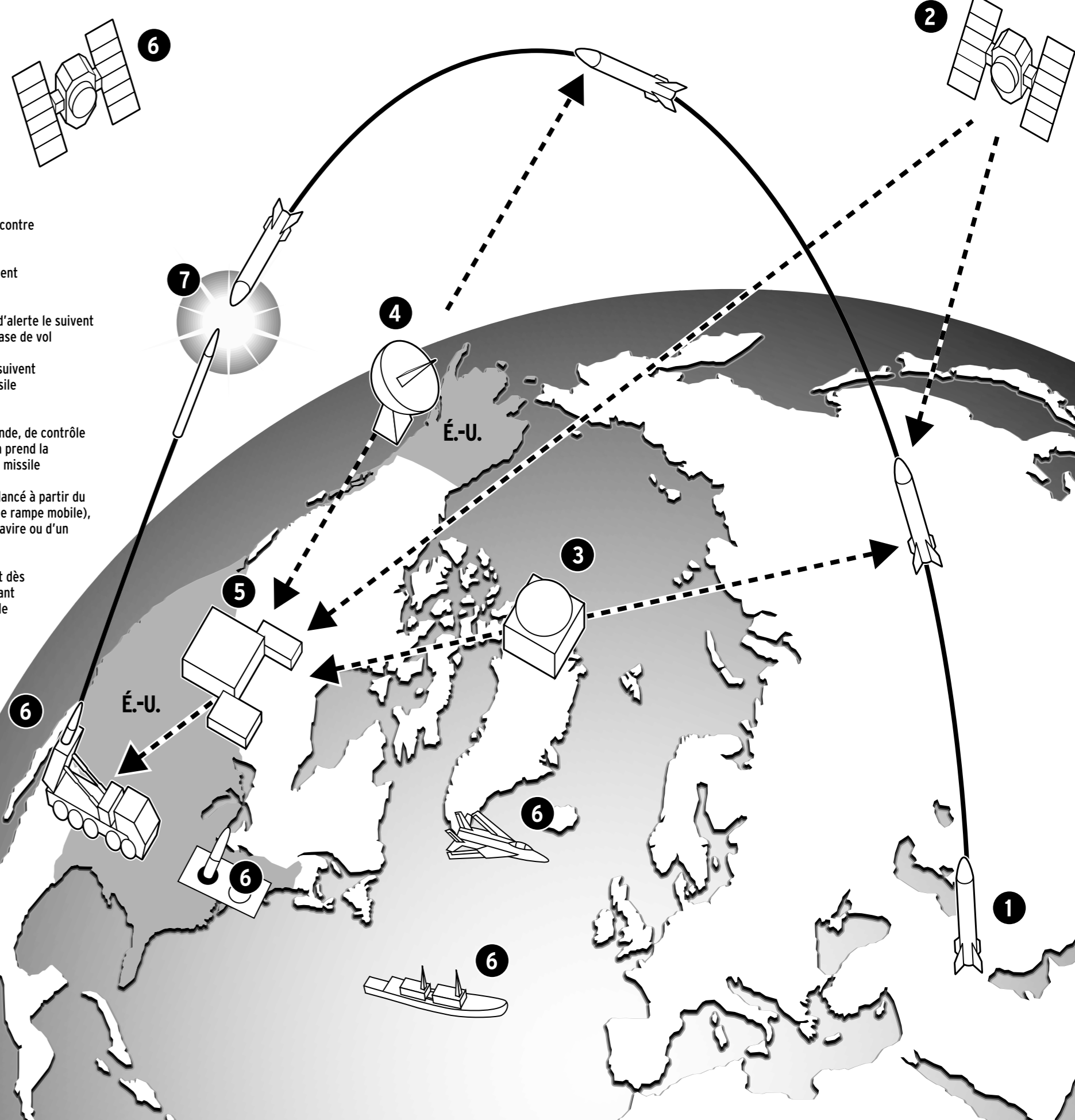
dans le piège des leurres. C'est ce que mettent en doute des scientifiques adversaires du projet.

Il disposera à cet effet d'équipement infrarouge et d'un télescope optique. Selon des responsables américains, le bouclier antimissile pourrait intercepter «quelques dizaines» de missiles intercontinentaux (ICBM).

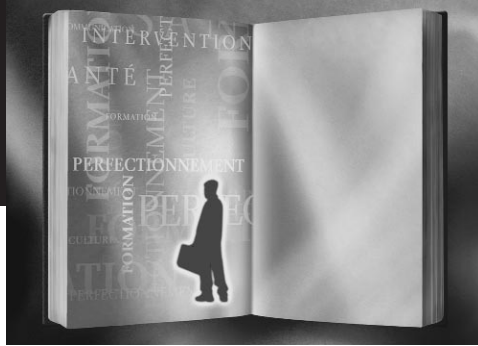
Le projet implique aussi l'installation de radars de pré-alerte situés en Alaska, au Groenland et en Grande-Bretagne.



Le centre de communications de Menwith Hill près de Harrogate au Yorkshire. Le centre fait partie du projet de système américain de défense antimissile.



Faculté de l'éducation permanente
La faculté d'évoluer



Certifiez vos compétences.

- Bureautique / module
- Communication appliquée
- Criminologie
- Droit
- Échocardiographie adulte et pédiatrique / module
- Études individualisées - programme personnalisé
- Français langue seconde pour non-francophones
- Gérontologie
- Gestion appliquée à la police et à la sécurité
- Gestion de l'invalidité et de la réadaptation / module
- Gestion des services de santé
- Inhalothérapie
- Initiation à la programmation / module
- Intervention auprès des jeunes
- Intervention dans les groupes et les organisations
- Intervention en déficience intellectuelle
- Intervention en milieu multiethnique
- Journalisme
- Maintien à domicile
- Perfusion extracorporelle
- Petite enfance et famille
- Publicité
- Rédaction
- Relations industrielles
- Relations publiques
- Santé communautaire
- Santé et sécurité du travail
- Santé mentale
- Toxicomanies
- Traduction I et II
- Violence, victimes et société

Automne 2001

Date limite d'admission : le 1^{er} juin

Renseignements

(514) 343-6090 ou 1 800 363-8876
www.fep.umontreal.ca

Université 
de Montréal



Paul-Henri Talbot était tout fier, pour une fois, de se faire photographe lorsque, en compagnie de son vieux compagnon Jean-Yves Létourneau, il a pris sa retraite au début de 1993.

Paul-Henri Talbot, le photographe qui n'a jamais manqué un cliché, est mort

PIERRE VENNAT

PAUL-HENRI TALBOT, le photographe à l'éternel sourire, celui qui, au dire de ses confrères, « n'a jamais manqué une photo » en plus de 30 ans à *La Presse*, est mort après s'être effondré subitement dans un restaurant, mardi soir, alors qu'il festoyait avec des amis. Il était âgé de 72 ans.

Son fils Pierre, qui nous a appris la tragique nouvelle, disait cette semaine que son père avait été « en parfaite santé jusqu'à la dernière seconde, heureux et mordant dans la vie ». Son décès est donc arrivé comme un véritable choc pour ses amis et sa famille. Cet homme affable, à l'écoute des autres, homme de famille, marié depuis 47 ans à Huguette Leroux, père de trois enfants et grand-père de quatre petits-enfants qui faisaient sa fierté, était, selon ses proches, « pétant d'énergie ». Rien, même pas un signe de fatigue, ne laissait présager une fin aussi subite.

Paul-Henri Talbot était arrivé à *La Presse* en mars 1959, après avoir servi 11 ans comme photographe de police à l'ancienne « Police Provinciale » de l'époque duplessiste. Fidèle à ses débuts professionnels, il s'est toujours intéressé aux faits divers, aux dires de son collègue plus jeune, Pierre McCann, qui l'a bien connu au cours de ces années.

Michel Gravel, autre vétéran de la photo à *La Presse*, ainsi que le chef actuel des photographes, Jean Goupil, se souviennent de leur collègue comme notamment le photographe qui avait réussi à capter sur pellicule les derniers moments de Monica la Mitraïlle, il y a quelques années, alors que cette dernière avait été abattue, mitraïlette à la main, tentant de s'enfuir, bien que grièvement blessée, au volant de sa voiture, après un hold-up.

Un autre photographe et vieux complice de Paul-Henri Talbot, Jean-Yves Létourneau, se souvient que lorsque l'aéroport de Dorval s'est refait une beauté et agrandi

dans les années 1960, Talbot avait pris toutes les photos. *La Presse* en avait sorti un cahier spécial.

Tous, journalistes comme photographes, se rappellent d'un homme affable, avec qui tout le monde aimait travailler. Il aimait parler des réussites de ses enfants et était encore plus fier d'être grand-père. Pierre McCann rappelle que plus jeune, Paul-Henri Talbot passait devant l'Université de Montréal avec ses enfants et leur disait : « C'est ici que je veux vous voir un jour. » Sa fille est devenue médecin. Un de ses fils est dentiste, l'autre géographe et environnementaliste.

Pour sa part, Louis Falardeau, l'actuel président du Syndicat des travailleurs de l'information de *La Presse* rappelait, comme la plupart des photographes actuels, dont Jean Goupil, que bien que retraité depuis neuf ans, Talbot se considérait toujours du journal, qu'il venait voir ses confrères au moins trois ou quatre fois l'an, qu'il faisait toujours des critiques constructives et commentait l'actualité, les photos bien jouées et les occasions ratées, comme s'il avait été là la veille et faisait toujours partie de la maison.

Paul-Henri Talbot laisse sa conjointe Huguette Leroux, ses fils Denis (Guylaine Frigon) et Pierre (Louise Couture), ses petits enfants, Marianne, Simon, Catherine et Annie, son frère, Jean-Marcel, et ses soeurs Simone, Monique et Jacqueline, ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Tous ses collègues et la direction de *La Presse* offrent à sa famille leurs plus sincères condoléances.

La famille de Paul-Henri Talbot recevra parents et amis au Complexe funéraire Alfred Dallaire, 2159, boulevard Saint-Martin Est, à Laval, quartier Duvernay, demain, de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Et lundi dès midi. Les funérailles auront lieu lundi, à 14 h, en l'église Saint-Sylvain.

La Folie du printemps

Papier peint Gratuit**

À l'achat d'un couvre-plancher, d'une douillette ou d'un store

TAPIS	PRÉLART	CARPETTES	LITERIE	STORE
Le plus vaste choix de tapis berbère en stock PRIX CLUBDÉCOR À PARTIR DE	<i>Mannington, Domino, Gerflor</i> , toutes les grandes marques en magasin PRIX CLUBDÉCOR À PARTIR DE	Un vaste choix de carpettes 5x8 et plus PRIX CLUBDÉCOR À PARTIR DE	Un grand choix de douilletes, ensembles douillette et de couvres-lit PRIX CLUBDÉCOR À PARTIR DE	Rail garantie à vie. Grand choix de couleur PORTE PATIO À PARTIR DE
7⁹⁹* v.c.	9⁹⁹* v.c.	138¹¹*	99⁹⁹*	109⁹⁹*
RÉGULIER 9,99 \$ à 28,99 \$	RÉGULIER 15,99 \$ à 34,99 \$	RÉGULIER 349,99 \$ à 999,99 \$	JUSQU'À 299,99 \$	

NOUVEAU AUCUN PAIEMENT, INTÉRÊT AVANT MAI 2002**

SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE **GRATUIT**

* Sur articles sélectionnés.
** Détails en magasin.

6925, JEAN-TALON EST (ENTRE LANGELIER ET LES GALERIE D'ANJOU) **255-7337**

COUVRE-PLANCHER
STORE
LITERIE
ACC. SALLE DE BAIN
PAPIER PEINT
PEINTURE

CLUBDÉCOR

Importateur de reproductions antiques européennes

Économisez jusqu'à **50%**

GRANDE VENTE DE LIQUIDATION

Tables, jusqu'à 16 pi. de long

MOBILART C & R Stationnement à l'arrière
L'une des plus importantes salles d'exposition au Canada
6529, boul. Décarie (coin av. Plamondon) Montréal (514) 344-1400

DUVET DELUXE SOLDE 3 JOURS

Jeudi 3, Vendredi 4, Samedi 5 Mai 2001 de 9 h à 17 h.

Duvets d'oie blanche

Format grand À partir de **69 \$** (Tx incl.)

LITERIE ET ACCESSOIRES
Vêtements de nuit, robes de chambre, jupes et pantalons de **5 \$ à 20 \$** (Tx incl.)

DISCOUNT DUVETS
350, Louvain Ouest
Entre Saint-Laurent et Meilleur (suivez les panneaux)
PAIEMENT COMPTANT SEULEMENT

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS
900

INDEX DES DÉCÈS

- ARCAND, Raymond**
BEAUBIEN BRUNEAU, Claire
Montréal
BEAUCHESNE, André (Andy)
Montréal
BEAUREGARD, J. Hervé
- BEAUSÉJOUR, Suzanne
Sherbrooke
BENOIT, Thérèse
Montréal
BERNIER, Denise
Montréal
BLAKE, André
- BOILEAU, France
St-Constant
BRIÈRE, Roger
Montréal
BRISEBOIS, Maurice
Beaconsfield
CARON, Gui-Louis
Montréal
CHAUREST, Soeur Rita, S.S.A.
- DEMERS, Anne-Marie (Isabelle)
Boucherville
DEMERS, Carole
Deux-Montagnes
DUCHARME Trudel, Eliane
Montréal
DUHAMEL, Emile
Montréal
GODBOUT, R. Guy
Monaco
GUERTIN-HAMEL, Clémence
St-Jean-Baptiste de Rouville
HOULE, Irène, SBC
Montréal
LAMARRE, Gisèle
Montréal
LÉGER TROTTIER, Simone
- LEMAY, Jean-François
Longueuil
MARTINEAU, Laurent
Montréal
MONDOR, André
Brossard
NOSOTTI, Paul
- PEPIN, Jean-Jacques
Laval
PERRAULT, Claude
Rawdon
PLAZIAC, née Lamy, Anne
Montréal
POZZO DI BORGIO, Bernard
Montréal
PRATTE, Stéphane
Amérique du Sud
PRÉVOST, Sr Augustine, S.S.A.
Lachine
ROCHELEAU, Mariette
Saint-Hyacinthe
ROUX, Pierre
Montréal
ST-JACQUES, Madeleine
Pierrefonds
TALBOT, Paul Henri
Laval
TIBERGHEN, Charles
- VAILLANCOURT, Paul-H.
Ste-Agathe-des-Monts
VALLÉE HÉNAULT, Suzanne
Montréal



BEAUBIEN BRUNEAU, Claire
À l'Hôtel-Dieu de Montréal (CHUM), hôpital où son mari Jacques pratiqua longtemps la chirurgie, le 3 mai 2001, est décédée à l'âge de 87 ans Mme Claire Beaubien Bruneau. Claire respectée et aimée, laisse dans le deuil ses fils Louis Bruneau (Marie-Hélène), Charles Bruneau (Nicole), sa belle-soeur Myriam Beaubien, ses neveux et nièces Marguerite Alexander (Taylor), James Bonnar (Harriet), John Bonnar (Kisky), Elisabeth (Geoffrey), Béatrice, Stuart et Richard Beaubien et de nombreux amis. La dépouille mortelle sera exposée le dimanche 6 mai de 13 à 21 h à sa résidence privée. Les funérailles auront lieu le lundi 7 mai, en l'église St-Viateur d'Outremont, à 11 h et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

Direction Alfred Dallaire inc.



BEAUCHESNE, André (Andy)
1927 - 2001
À l'hôpital du Sacré-Coeur, à Montréal, le 1er mai 2001, est décédé, à l'âge de 74 ans, André Beauchesne, retraité d'Air Canada. Il était le fils de Georges Beauchesne et de Annette Parks. Il laisse sa conjointe Germaine Mignault et sa famille, sa soeur Edith (Albertus Perron), ses nièces Ariette (André Dugas), Josée (François Dupont), son neveu Claude (Louise Guilbert) ainsi que leurs enfants. Exposé au

Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
2159, boul. St-Martin Est
Duvrigny, Laval

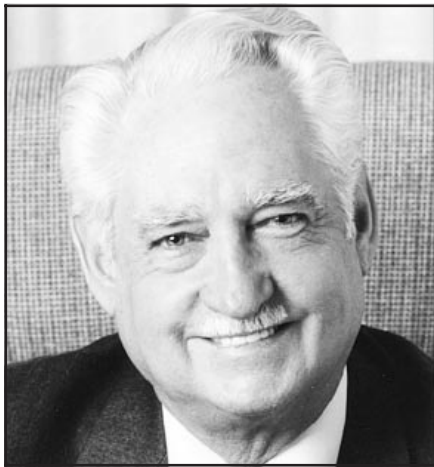
le dimanche 6 mai de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Une réunion de prières aura lieu au salon à 20 h.



BEAUREGARD, J. Hervé c.a.
1911 - 2001
Natif de Ste-Madeleine, le 3 mai 2001, à l'âge de 90 ans, est décédé M. J. Hervé Beauregard, époux de feu Bernadette Lagué. Après son cours classique au séminaire de St-Hyacinthe, il fut diplômé aux H.E.C. et fit carrière dans la fonction publique fédérale comme c.a. Il laisse dans le deuil ses filles Hélène (feu Réjean Laberge) et Lucie (Victor Tremblay); ses petits-enfants: Frédéric, Antoine, Vincent, Gabriel, Marjolaine, Ludovic et grand-papa de feu Mathilde. Il laisse également ses soeurs Simone et Jeannette (Lucien Dahme); son beau-frère Dr Paul Lagué, sa belle-soeur Rose-Emma Montpetit ainsi que de nombreux parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourgie
835, Laurier Est, Montréal

Les funérailles auront lieu le lundi 7 mai, à 11 h en l'église St-Denis, 454 Laurier Est, Montréal et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Un don à l'Institut de cardiologie de Montréal serait apprécié. Heures de visites: dimanche de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et lundi dès 10 h.



BRISEBOIS, Maurice

À l'hôpital Lakeshore, le 3 mai 2001, est décédé Monsieur Maurice Brisebois, à l'âge de 80 ans. Outre son épouse, Christiane, il laisse dans le deuil ses fils Brian et Barry, sa soeur Jeannette, son frère Claude (Claire) ainsi que ses neveux et nièces et de nombreux amis.

Figure dominante de l'industrie de la publicité, Maurice Brisebois a été, au cours de sa vie professionnelle, administrateur de l'Advertising and Sales Executives Club, du Bureau consultatif de la publicité canadienne, de la Confédération générale de la publicité, du Conseil exécutif de la Chambre de Commerce du Canada, du Conseil des Normes de la publicité, de l'Institut canadien de la publicité; membre du Publicité-Club de Montréal, du Club Saint-Denis, du Royal Montreal Golf Club. Maurice Brisebois a également servi outre-mer comme Capitaine du Régiment de Maisonneuve durant la Seconde Guerre mondiale et s'est mérité plusieurs décorations militaires. Au cours de sa carrière, il a occupé des postes-clés auprès de l'Association canadienne des annonceurs, du Grand Prix du Canada, de la Régie de la langue française, des Championnats du monde de cyclisme, de LA PRESSE, de Vickers & Benson, de la Brasserie Dow, d'Unilever International et de Lever Brothers; il a aussi été le co-fondateur et président du conseil de Dialogue Communications.

Récipiendaire de la Médaille d'or de l'Association canadienne des annonceurs, Maurice Brisebois s'était également vu décerner le Prix des communications du Québec et le Coq d'or du Publicité-Club à titre de «Personnalité publicitaire».

Selon ses volontés, il n'y aura pas d'exposition. Une cérémonie commémorative aura lieu le mercredi 16 mai à 20 heures au salon

Urgel Bourgie
281, Bord du Lac (Lakeshore), Pointe-Claire

Parents et amis sont priés de considérer la présente comme invitation personnelle.

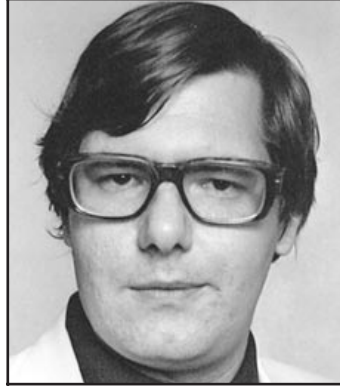
Des dons à la Société canadienne du cancer seront grandement appréciés.



BEAUSÉJOUR, née Fournier, Suzanne
À Sherbrooke, le 3 mai 2001, à l'âge de 60 ans, est décédée Suzanne Fournier Beauséjour, épouse de Pierre Beauséjour, demeurant à Sherbrooke. Afin de respecter les dernières volontés, il n'y aura pas d'exposition. La direction des funérailles a été confiée à la

Résidence funéraire Ste. L. Elkas inc.
Tél.: 819-565-1155. Téléc. 819-820-8872
Le jour des funérailles la famille sera présente à l'église dès 13 h pour recevoir les condoléances des parents et amis. Les funérailles auront lieu le samedi 5 mai 2001, à 13 h 30, en l'église St-Charles Garnier de Sherbrooke. Les cendres seront déposées au cimetière St-Michel à une date ultérieure. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Lucie (Martin Suber), Nicole (Paul Morissette), Marie-Claude (Yves Lemay), Pierre jr (Chantal Arsenault); ses petits-enfants: Ariane, Fannie, Laura, Marilou, Audrey, Marc-Antoine; sa mère Yvonne Gosselin (feu Albert Fournier); ses frères et soeurs, sa belle-mère, Fernande Bégin (feu Yvan Beauséjour), son beau-frère ainsi que plusieurs autres parents et amis.

En guise de sympathie des dons à la Maison Aube-Lumière, 220, rue Kennedy Nord, Sherbrooke, Québec J1E 2E7 seraient grandement appréciés.



BLAKE, André
1944 - 2001

C'est avec chagrin que nous annonçons le décès subit d'André Blake le 2 mai 2001 à l'âge de 57 ans.

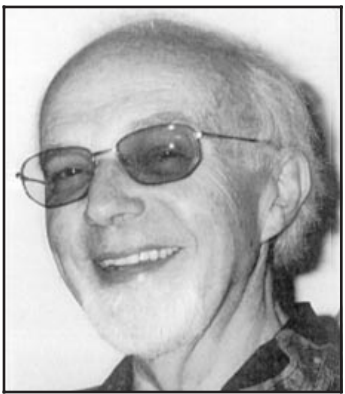
Il laisse dans le deuil sa fille unique, Caroline, sa compagne, Nicole Beaulieu, son ex-conjointe, Nicole Bourget de même que ses nombreux collègues et amis du Centre Immaculée-Conception et les milliers d'adeptes de taekwon-do qui ont bénéficié de son enseignement au cours des quarante dernières années.

On gardera d'André le souvenir d'un homme profondément humain et entièrement dévoué aux jeunes du Centre Immaculée-Conception.

Exposé au: **Salon Alfred Dallaire**
1120 rue Jean-Talon Est, Montréal

Les funérailles auront lieu le lundi 7 mai 2001 à 11 h en l'église Immaculée-Conception, 4201 rue Papineau, Montréal. Heures de visites: dimanche de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

Un don à sa mémoire peut être fait à la Fondation du Père Marcel de la Sablonnière, s.j., 4265, rue Papineau, Montréal H2H 1T3.



CARON, Gui-Louis

Est mort le 27 avril 2001, à l'Hôpital Ste-Anne pour anciens combattants, Gui-Louis Caron, fils de feu Joseph-Arthur Caron et de feu Louise-Ida Papineau-Couture. Ont été tout près de lui jusqu'à la fin son épouse Carole Besner et son fils Joseph; et aussi ses fils Ernest et Paul, trois petits-enfants, son ex-femme Ruth Reisler Feigelson, et feu Antoine.

Gui était surtout connu comme héros de guerre et en tant que secrétaire du comité provincial et membre de l'exécutif national du Parti ouvrier-progressiste.

Notre sincère reconnaissance au personnel de l'Hôpital Ste-Anne qui a offert, au cours des cinq dernières années, des soins professionnels empreints de chaleur et de respect. Notre appréciation à Jacques Dupuis et à Pierre Sévigny. Famille et amis qui désiraient marquer le passage de cet homme exceptionnel sont invités à faire un don à la Fondation de l'Hôpital Douglas / Banque de cerveau, 6875, boul. LaSalle, Verdun (Québec) H4H 1R3.

Un événement commémoratif pour famille et amis se tiendra samedi 26 mai à 14 h au Centre funéraire Côte-des-Neiges, 4525, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal.

CHAUREST, Soeur Rita
en religion: Soeur Marie Jeanne-Rita, S.S.A.

À l'âge de 85 ans, est décédée Soeur Rita Charest, fille de feu Alfred Charest et de feu Eva Laframboise, née à Sainte-Genève. Elle laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, sa belle-soeur Mme Ruby Jodoin Charest, son beau-frère M. Paul Bibeau, sept neveux et nièces, douze arrière-neveux-nièces. Date de profession: 10 février 1935. Elle sera exposée à la

Maison mère des Soeurs de Sainte-Anne
1950, rue Provost, Lachine
entrée du salon mortuaire:

745, av. Esther-Blondin (18e av.), Lachine
le 6 mai 2001 de 14 à 17 heures et de 19 à 21 h 30. Célébration de la parole à 19 h 30. Les funérailles auront lieu le lundi 7 mai 2001 à 13 h 30 en la chapelle de la Maison mère. Ouverture du salon, le jour des funérailles à 12 h. Inhumation au cimetière de la Congrégation des Soeurs de Sainte-Anne. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

Direction Alfred Dallaire inc.



DEMERS, Anne-Marie (Isabelle)
1934 - 2001

De Boucherville, le 4 mai 2001, à l'âge de 66 ans, est décédée Dame Anne-Marie Isabelle, épouse de feu Gaston Demers. Elle laisse dans le deuil ses deux filles Marie-Claude (Serge Tapin) et Sylvie (Yvan Giguère), ses petits-enfants Charles, Louis-Philippe et Maxime, son frère, ses soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces, cousins et cousines, ainsi que plusieurs autres parents et ami(e)s. La famille accueillera parents et ami(e)s au

Complexe funéraire Pierre Tétrault inc.
549, Samuel-de-Champlain
à l'est de Montréal
sortie 19 de la route 132
Boucherville

Les funérailles auront lieu le lundi 7 mai à 14 h au Centre Communautaire St-Louis, 220, rue Claude Dauzat, coin Tailhandier, Boucherville. Heures de visites: dimanche de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et lundi à compter de midi. Des dons à l'Association pulmonaire du Québec seraient appréciés.



DEMERS, Carole
1960 - 2001

À Deux-Montagnes, le 1er mai 2001, à l'âge de 41 ans, est décédée Carole Demers, née à Québec, fille de Thérèse Fortier et de feu Grégoire Demers. Elle laisse dans le deuil son conjoint, Martin Toutant, son fils, Raphaël, sa mère, Mme Thérèse Fortier (Léopold Arcand), ses frères et soeurs, Claude Demers (France Malenfant), Lucie Demers (Michel Long), Jacques Demers, Lise Demers (Jacques Potvin), ses beaux-parents, M. Gilbert Toutant et Mme Denise Provencher de Gentilly, ses beaux-frères, belles-soeurs, Suzie Toutant, Daniel Toutant (Sylvie Croteau) et Christian Toutant, ses oncles, tantes, cousins et cousines, neveux et nièces et nombreux chers(es) amis(es). Exposée au

Complexe funéraire Guay Inc.
146 St-Louis, St-Eustache

Les funérailles auront lieu le samedi 5 mai à 11 h en l'église de St-Eustache. Heures de visite: samedi dès 9 h. Des dons à la Fondation de l'hôpital Notre-Dame seraient appréciés.

DUCHARME Trudel, Eliane
1918 - 2001

À Montréal, le 4 mai 2001, à l'âge de 82 ans, est décédée Eliane Trudel, épouse de feu Hector Ducharme. Elle laisse dans le deuil son fils François, son petit-fils Simon ainsi que de nombreux parents et amis. Exposée au salon

Alfred Dallaire inc.
528, Rachel Est, Montréal

Les funérailles auront lieu lundi (heure à confirmer) en l'église St-Stanislas (1350, St-Joseph). Heures de visite: le dimanche 6 mai de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Lundi dès 11 h

Association d'entraide Ville-Marie inc.

CANCER: Soins palliatifs à domicile
Services gratuits
depuis 1973 (514) 272-7200

DÉCÈS

ARCAND, Raymond
Raymond Arcand (66 ans) est décédé subitement le 18 avril 2001. Il laisse dans le deuil sa femme Solange Noël Arcand et ses deux filles, Sophie (François) et Claude (Gilles), ses frères et soeurs.
Martin Arcand (39 ans), sa femme Yen Phan Tran (32 ans) et leurs deux enfants, Jade (4 ans) et Jean-Félix (2 ans) sont décédés accidentellement le 19 avril 2001. Ils laissent dans le deuil leurs mamans Solange Arcand et madame Tran, leurs frères et soeurs, Sophie et Claude Arcand, Gia-Phu (Ann), Chi Cuong (Tu Linh), Chi Hong (Ling), Chi Hien, Yen Lehn (Kechi), Chi Hung (Munei) ainsi que de nombreux amis. Les funérailles auront lieu dans l'intimité à l'église de Saint-Lambert, au 41 Lorne, le 12 mai 2001 à 11 h. La famille accueillera les proches et les amis à partir de 10 h. Au lieu de fleurs, des dons à l'Accueil Bonneau, Opération Enfants Soleil ou aux Petits Frères des Pauvres seraient appréciés.

Association pulmonaire du Québec

4837, rue Boyer, Bureau 100
Montréal (Québec) H2J 3E6
Montréal: 596-0805
Ext.: 1-800-295-8111
Fax: 1-(514) 596-1183

Saviez-vous...
que de récents sondages indiquent que 90% des personnes interrogées veulent une cérémonie même si elles choisissent la crémation?

La crémation de limite pas vos choix quant au service ou à la cérémonie que vous voudrez organiser. Avec deux chapelles, trois magnifiques salles d'exposition et deux salles de réception tout équipées, nous pouvons répondre à tous vos besoins sous un même toit.

Pour obtenir plus d'information et pour recevoir une copie de notre brochure "21 questions à propos de la crémation" Téléphonez-nous au (514) 279-7358
www.mountroyalcem.com

SERVICES COMMÉMORATIFS MONT-ROYAL
Le Chef de file en crémation à Montréal depuis 100 ans

Cimetière Mont-Royal ♦ Complexe Funéraire Mont-Royal
Complexe Funéraire des Trembles ♦ Résidence Funéraire Blythe Bernier



BENOIT, Thérèse

À Montréal, le 23 avril 2001, à l'âge de 72 ans, est décédée Mlle Thérèse Benoit, fille de feu Philippe Benoit et de feu Anna-Maria Magnan, demeurant à Montréal, autrefois de Trois-Rivières. La famille accueillera les parents et ami(e)s au

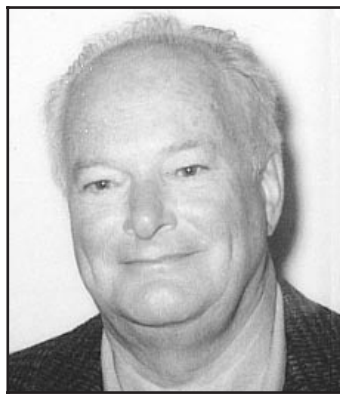
Complexe funéraire J. Philibert & Fils inc.
1350, rue Ste-Marguerite, Trois-Rivières
Heures d'accueil: samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 5 mai à 13 h en l'église Ste-Marguerite. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel. La défunte laisse dans le deuil sa soeur et ses frères Isabelle, Georges-Etienne et Benjamin (Yolande Ouellette), sa belle-soeur Lucille Piché (feu Théob Benoit). Elle laisse aussi plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines ainsi que de nombreux ami(e)s.

Renseignements: (819) 378-3838
Télécopieur: (819) 375-6456
Courriel: complexe@jphilibert.com

BERNIER, Denise (Crevier)
À l'hôpital Notre-Dame de la Merci de Montréal, le 2 mai 2001, à l'âge de 58 ans, est décédée madame Denise Bernier, fille de Roger Bernier et de feu Cécile St-Louis. Elle laisse dans le deuil son fils Robert et son épouse Nicole, son père Roger, ses deux soeurs Nicole et Francine ainsi qu'un neveu et ses trois nièces. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation du cancer et/ou à la Fondation de l'hôpital Sacré-Coeur seraient appréciés. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Une messe commémorative aura lieu le lundi 7 mai à 10 h en l'église Marie-Reine de la paix, 11075 boul. Gouin O., Pierrefonds. Direction:

Complexe funéraire Fortin
Incineration C.I.F.

REMERCIEMENTS
MERCi à Ste-Marguerite d'Youville pour faveur obtenue. C.H.
REMERCIEMENTS à Saint Antoine pour faveur obtenue. J.B.F.



BRIÈRE, Roger

À Montréal, le 17 avril 2001, à l'âge de 75 ans, est décédé Roger Brière, pharmacien et conseiller en placements à la retraite, fils de feu Damase Brière et de feu Marie-Ange Guénette. Outre son épouse, Madeleine Sarrasin, il laisse dans le deuil ses enfants Céline (Raymond), Michel (Lucie), Gilles et Claude (Lise), ses petits-enfants Simon, Véronique, Jean-François, Martin, Amélie et Geneviève ainsi que ses soeurs Jeannine, Thérèse, Simone et Denise, son frère Rémi, ses belles-soeurs et beaux-frères, autres parents et amis. Selon ses volontés, il n'a pas été exposé. Un merci spécial au personnel infirmier et médecins du 4e Est de l'Institut de cardiologie de Montréal.



DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

900

DUHAMEL, Emile
1905-2001
 À Montréal, le 3 mai 2001, à l'âge de 95 ans, est décédé M. Emile Duhamel, ex-employé de la Banque de la Nouvelle-Écosse, fils de feu Edgar Duhamel et de feu Marie Rose Braut. La famille accueillera parents et amis(es) au
Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
7388, boul. Viau, St-Léonard
 Une réunion de prières aura lieu à la chapelle le dimanche 6 mai, à 13 h et de là au Columbarium du complexe.

GODBOUT, R. Guy
Monaco
 Liliane Godbout, son épouse, Pierre Godbout, son fils, les familles : M. Munn, Maurice D. et André Godbout, Hartly de Pierrebourg ont l'immense chagrin de vous faire part du décès de R. Guy Godbout, 80 ans, (autrefois de Montréal) survenu à Monaco, le 30 avril 2001.
 La bénédiction religieuse aura lieu le 4 mai 2001, à 10 h 30 en la chapelle du cimetière de Monaco.
 Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Société canadienne du cancer.

GUERTIN-HAMEL, Clémence
1921-2001
 À St-Jean-Baptiste de Rouville, le 30 avril 2001, à l'âge de 79 ans, est décédée madame Clémence Hamel, épouse de feu Jean-Louis Guertin. Elle laisse dans le deuil son fils Jean Hamel, ses sœurs Julieanne (Maurice Lafontaine), Clothilde (Paul Blaquière), son frère Simon (Janine Lévesque), ses belles-sœurs Sr Marguerite Guertin spm., Marie Paule (feu Paul Robert), Pierrette (feu Jacques Béliste), son beau-frère Noël (Thérèse Brouillette), ainsi que mesdames Cécile C. Hamel et Gabrielle L. Hamel, plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu en l'église de St-Jean-Baptiste de Rouville, le samedi 5 mai à 13 h 30, suivies de l'inhumation. La famille sera présente à l'église à compter de 12 h 30 afin de recevoir les témoignages de sympathie. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Vous pouvez compenser l'envoi de fleurs par un don à la Maison Victor Gadbois (formulaires à l'église). La famille désire remercier sincèrement le personnel de la Maison Victor Gadbois pour les soins prodigués à Mme Hamel.
 Direction funéraire:
Yvon Desnoyers & Fils
3238, rue Principale
St-Jean-Baptiste de Rouville
Télécopieur: (450) 658-1146
Courriel: danieldesnoyers@videotron.ca

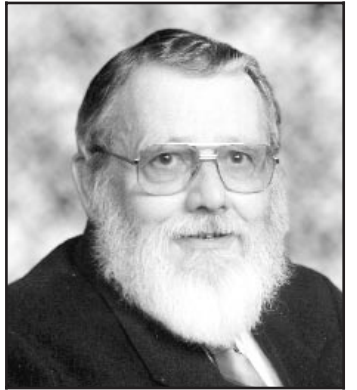
HOULE, Irène, SBC
 À Montréal, le 3 mai 2001, à l'âge de 71 ans, est décédée sœur Irène Houle, SBC, membre de l'Institut Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Montréal.
 Fille de feu Gelas Houle et de feu Albertine Ménard, elle laisse dans le deuil ses sœurs, Stella, Marie-Ange (Marcel Rousseau), Marie-Paule, Béatrice (feu Gérard Roy), Jeannine (feu Jean Grisé), Madeleine (Bernard Trudeau); ses frères, Gérard, Olorèse (feu Marielle Lapointe), Origène (feu Yvette Princine), Aldège (feu Jeannine Lévesque), sa belle-sœur Lise Bergeron (feu Gaston); ses neveux et nièces, cousins et cousines, ainsi que les membres de sa communauté religieuse.
 Exposée le vendredi 4 mai de 14 à 17 h et de 19 à 21 h 30, à la
Maison-Mère
665, boulevard Gouin Est
Montréal H2C 1A5
 Les funérailles auront lieu le samedi 5 mai à 10 h, à la Maison-Mère. De là, au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.
 Bien vouloir compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Fondation "Les Oeuvres Marie-Gérin-Lajoie inc." (1215, boul. St-Joseph Est, Montréal, H2J 1L7).
Direction Urgel Bourgeois

LAMARRE, Gisèle
 À Montréal, le 4 mai 2001, est décédée Mme Gisèle Lamarre. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Pierre Lamarre (Anca Bang) et Louise Lamarche (Jean-Paul Bassellier). Outre ses enfants, elle laisse ses petits-enfants Bonnie (Jean-Sébastien Fugère) et Tammy Shoot, Laurence, Walker et Annabella Lamarche ainsi que son arrière-petite-fille Myriam Shoot-Fugère. Elle laisse également sa belle-sœur Micheline ainsi que plusieurs neveux, cousins(e)s et ami(e)s. Une liturgie de la parole sera célébrée à 13 heures mardi le 8 mai au
Complexe funéraire Urgel Bourgeois
3955, ch. Côte-de-Liesse
(angle Ste-Croix), Saint-Laurent
 La famille accueillera parents et ami(e)s en présence des cendres à compter de 11 heures. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation québécoise du cancer.

LÉGER TROTTIER, Simone
1912-2001
 À l'hôpital Pierre-Boucher, le 4 mai 2001, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme Simone Trottier Léger, épouse de feu Ferdinand Léger. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Monique (Mél), Pierre (Monique), Normand (Carole); ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants; ainsi qu'autres parents et amis. Les funérailles auront lieu en présence des cendres au lundi 7 mai, à 11 h, en l'église Ste-Famille, 560 Marie-Victorin, Boucherville. La famille recevra les condoléances à partir de 10 h 30.
Direction Alfred Dallaire inc.

LEMAÏ, Jean-François
1942-2001
 À Longueuil, le 17 avril 2001, est décédé monsieur Jean-François Lemay. Il laisse dans le deuil parents et amis(es). Il sera enterré le 19 mai à 14 h au cimetière de Saint-Zotique, comté de Soulanges.
Direction funéraire Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal

MARTINEAU, Laurent
1916-2001
 À Montréal, le 4 mai 2001, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Laurent Martineau, époux de Sabine Guillot. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Jacques (Lise Marchand), Pierre (Christine Marchildon) et Paul (Lysanne Dussault); ses petits-enfants: François, Eric, Amélie, Félix, Vincent et Xavier, ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères, ses belles-sœurs, ainsi que de nombreux autres parents et ami(e)s. La famille accueillera parents et ami(e)s au
Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
10526, boul. St-Laurent, Montréal
 Les funérailles auront lieu le lundi 7 mai à 11 heures en l'église St-André Apôtre (angle Prieur & Esplanade), suivies de la crémation. Heures de visite: dimanche de 19 à 22 heures, lundi des 10 heures. Au lieu de fleurs, des dons au Fonds de recherche de l'Institut de cardiologie de Montréal seraient appréciés.



MONDOR, André
1934-2001
 De Brossard, le 3 mai 2001, à l'âge de 67 ans, est décédé André Mondor. Il laisse dans le deuil ses enfants Stéphanie (Denis-Carl Robidoux) et Olivier, ses deux sœurs, Henriette et Hélène ainsi que plusieurs autres parents et amis. Exposé à
La Maison Darche
7679, boul. Taschereau, Brossard
info@maisondarche.com
 Un service sera célébré en la chapelle de la résidence funéraire le dimanche 6 mai 2001 à 20 h, et de là au crematorium Darche. Heures de visites: dimanche de 10 à 12 h, de 14 à 17 h et de 19 à 20 h. Au lieu de fleurs, un don à la Fondation des maladies du coeur du Québec serait grandement apprécié.

NOSOTTI, Paul
 Au centre hospitalier de Verdun, le mercredi 2 mai 2001, à l'âge de 76 ans, est décédé Paul Nosotti, époux bien-aimé de Louise Faillé, père chéri de Christina (Gordon Savery) et Antoine (Christine Dwane), et cher grand-père de Vanessa et Julien. Paul laisse également dans le deuil son beau-frère, son neveu et ses nièces. Un service funèbre sera célébré en l'église Ste-Jeanne-de-Chantal, 1 rue de l'Église, Pointe-Claire (coin Lakeshore Rd) le lundi 7 mai à 14 h. La famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Au lieu de fleurs, des dons à la Société de recherche sur le cancer seraient grandement appréciés.

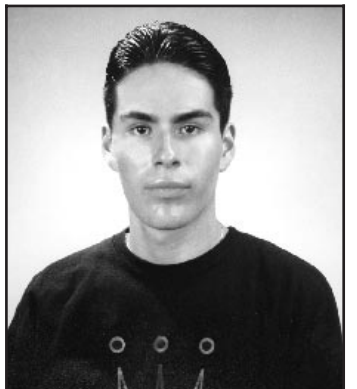


PEPIN, Jean-Jacques
1920-2001
 À Laval, le 4 mai 2001, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Jean-Jacques Pepin, époux de Simone Desjardins. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses filles: Margot (Léon Desormeau), Claire, Denyse, Michèle (Gaëtan Lauzé), Louise (Michel Clermont) et Monique, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, ses frères: Robert, Richard, Jules, ses sœurs Jeanne et Françoise ainsi que de nombreux parents et amis. La famille recevra les condoléances au
Complexe funéraire Urgel Bourgeois
3517, boul. Lévesque Ouest
Chomedey, Laval
 Une réunion de prières aura lieu le lundi 7 mai à 20 h au salon et mardi, le départ à 11 h pour le cimetière Jardin Urgel Bourgeois Laval. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un gros merci au personnel de l'hôpital Sacré-Coeur (département d'oncologie). Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Heures de visites: dimanche et lundi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, mardi à compter de 10 h.

PERRAULT, Claude
1933-2001
 À Rawdon, le 4 mai 2001, à l'âge de 68 ans, est décédé Claude Perrault, époux de Madeleine Charland. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son enfant Claude jr (Josée Bastien), Christianne, Daniel, Sylvain, ses petits-enfants Jessica et Sophie. La famille accueillera parents et ami(e)s au
Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
7388, boul. Viau, St-Léonard
 Une réunion de prière aura lieu à la chapelle le mercredi 9 mai à 13 h. Heures de visite: lundi de 19 à 22 h, mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

PLAZIAC, née Lamy, Anne
 À Montréal, le 1er mai 2001, à l'âge de 61 ans, est décédée madame Anne Plaziac, épouse de Pierre-Charles Plaziac. Elle laisse dans le deuil ses enfants Martine, Dominique et Brigitte, sa sœur Marie-Josée Lamy, son frère jumeau Philippe Lamy (Sylvie) ainsi que beaux-frères, belles-sœurs, cousins, cousines, neveux, nièces et amis. La famille vous accueillera au salon
Alfred Dallaire inc.
1111, rue Laurier Ouest, Outremont
 le vendredi 4 mai 2001 de 18 h à 20 h. Les funérailles auront lieu à 10 h en l'église St-Germain d'Outremont, ch. Côte-Sainte-Catherine (coin Vincent d'Indy), le lundi 7 mai 2001.

POZZO DI BORGIO, Bernard
1943-2001
 À Montréal, le 3 mai 2001, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Bernard Pozzo di Borgo, époux de Mme Gaétane Jenneau. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Marc (Sylvie Pronovost) et Serge. Il laisse aussi dans le deuil ses beaux-frères, belles-sœurs ainsi que d'autres parents et amis(es) au Canada et en France. La famille recevra les condoléances en présence des cendres au
Centre funéraire Côte-des-Neiges inc.
4525, ch. de la Côte-des-Neiges
Montréal H3V 1E7, Tél. 514-342-8000
 le vendredi 11 mai à compter de 13 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 11 mai, à 14 h, en la chapelle du Centre funéraire Côte-des-Neiges et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, lieu de la sépulture. Au lieu de fleurs, un don à la Fondation du Centre hospitalier Fleury serait apprécié.



PRATTE, Stéphane
 Étudiant en Amérique du Sud, est décédé accidentellement à l'âge de 20 ans, notre bien-aimé Stéphane Pratte, vendredi saint le 13 avril, laissant dans le deuil son frère Philippe, ses parents Mary et Jean-Paul Pratte ainsi que toute la famille et ses amis. Une messe funéraire aura lieu à l'église St-Louis de Montfort, 635, boul. des Laurentides à Laval, le samedi 5 mai, à 16 h.

PRÉVOST, Augustine
en religion: Soeur Marie-Antoinette-de-Brescia, S.S.A.
 Au centre hospitalier Lachine, à Lachine, le 24 avril 2001, à l'âge de 88 ans, est décédée Augustine Prévost, fille de feu Joseph Prévost et de feu Angéline Paquette, née à Saint-Elzéar (Vimont). Elle laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse: M. Philippe Prévost, Soeur Claire Prévost, P.M., M. Jean-Paul Prévost (Emilienne Cousineau), Mme Antoinette Prévost, M. Jules Prévost (Marie-Paule Régimbale), plusieurs neveux et nièces. Date de profession: 24 juillet 1933. Elle sera exposée à la
Maison mère des Soeurs de Sainte-Anne
1950, rue Provost, Lachine
entrée du salon mortuaire:
745, av. Esther-Blondin (18e Av.), Lachine
 le dimanche 6 mai 2001 de 14 à 17 heures et de 19 à 21 h 30. Célébration de la parole à 19 h 30. Ouverture du salon le jour des funérailles dès 12 heures. Les funérailles auront lieu le lundi 7 mai 2001 à 13 h 30 en la chapelle de la Maison mère. Inhumation au cimetière de la Congrégation des Soeurs de Sainte-Anne. Prière de ne pas envoyer de fleurs.
Direction Alfred Dallaire inc.



ROCHELEAU, Mariette
1946-2001
 À St-Hyacinthe, le 3 mai 2001, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Mariette Rocheleau, demeurant à St-Hyacinthe. La défunte laisse dans le deuil un fils et une fille Josée Radermaker (Yves St-Gelais) Lachine, Stéphane Radermaker (Mélanie Chagnon) St-Hyacinthe. Lui survivent également deux frères et une sœur Jacques (Pierrette Cofsky) St-Alphonse de Rodriguez, Lucille (Claude Parent) Montréal, Daniel (Mariette Thémineur) Longueuil. Exposée dimanche 6 mai de 14 à 17 h et de 19 à 22 h au
Complexe funéraire Ubald Lalime
900 Bourdages Nord, St-Hyacinthe
 Funérailles lundi 7 mai à 11 h, en l'église Sacré-Coeur suivies de la crémation. Des dons à la Fondation du Centre hospitalier Honoré-Mercier seraient appréciés. Ouverture du salon lundi à 9 h.

ROUX, Pierre
 À Montréal, le 3 mai 2001, est décédé monsieur Pierre Roux, architecte. Il a travaillé à la Ville de Montréal pendant trente ans en qualité de directeur adjoint des services des permis et inspections. Il a participé à la révision de nombreux règlements de zonage désuets. Il a également oeuvré dans le scoutisme au Collège Stanislas et au Clan St-Jacques. Il a, de plus, aidé à la construction du Centre Epic.
 Il laisse dans le deuil son épouse Solange Lussier, sa fille Marie-Claude, ses petits-enfants Emilie, Maxime et Virginie Goulet, son frère Olivier Roux, médecin à Bordeaux, France, ainsi que les membres de sa famille, sa belle-mère madame Lucile B. Lussier, ses beaux-frères et belles-sœurs, Joan et Claude Lussier, Pauline et Paul Lussier, Louise et Jean-Luc Lussier, Marie-Josée et René T. Tremblay, ses neveux et nièces et de nombreux amis.
 À sa demande, parents et amis sont invités à présenter leurs condoléances à la famille une heure avant les funérailles au
Complexe funéraire Urgel Bourgeois
5650, Côte-des-Neiges, Montréal
 Les funérailles auront lieu le samedi 5 mai à 11 h en l'église Notre-Dame des Neiges et de là au Repos St-François d'Assise.
 Des dons à la Fondation Epic seraient appréciés.

ST-JACQUES (Robitaille), Madeleine
1929-2001
 À Pierrefonds, le 3 mai 2001, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Madeleine Robitaille, épouse de feu Bernard St-Jacques. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Ginette (Attila), Diane, Bernard jr, Carole (André), Odette (Robert), Denise (François) et Jacques; ses 14 petits-enfants, sa sœur, ses frères et ses nombreux amis. Des dons à la Fondation de l'hôpital du Sacré-Coeur seraient appréciés. La famille recevra les condoléances au
Complexe funéraire Urgel Bourgeois
16114 boul. Gouin Ouest, Ste-Genève
 Les funérailles auront lieu le lundi 7 mai, à 11 h, en l'église Marie-Reine-de-la-Paix et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: samedi de 18 à 22 h, dimanche de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et lundi de 9 à 10 h 30.



TALBOT, Paul Henri
1928-2001
 À Laval, le 2 mai 2001, est décédé subitement Paul Henri Talbot, à l'âge de 72 ans, photographe retraité de La Presse. Il laisse dans le douloureux deuil son épouse Huguette Leroux Talbot, ses trois enfants Denis (Guyline Frigon), Pierre (Louise Couture), Danielle, ses quatre petits-enfants adorés: Marianne, Simon, Catherine et Annie, ses sœurs et frères Simonne, Monique (François), Jacqueline (Roger), Jean-Marcel (Janine), sa belle-sœur Estelle (Jacques Dansereau) et son beau-frère Gaston (Rita Morin), nombreux parents, amis, neveux et nièces à qui il manquera énormément. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation de l'hôpital Cité de la Santé, Département d'oncologie, où sa fille Danielle travaille, seraient appréciés. La famille accueillera parents et amis au
Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
2159, boul. St-Martin Est
Duvernay, Laval
 Heures des visites: le dimanche 6 mai de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Lundi dès 12 h. Les funérailles auront lieu le lundi 7 mai à 14 h en l'église St-Sylvain.

TIBERGHEN, Charles
 Le 18 avril 2001 à l'âge de 67 ans est décédé Charles Tiberghien. Il laisse dans le deuil son épouse Trudy Hitzler, son fils Charles Stephane, ses filles, Patricia, Natalie, Veronica, et Brigitte, ses petites enfants, Johnathan, Chantelle, Alexandre et Madeleine ainsi que ses trois frères, une sœur et ses amis.
 Le service a eu lieu à la chapelle du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, le samedi 21 avril 2001. Merci à toutes les personnes qui ont participé au service religieux.



VAILLANCOURT, Paul-H.
1917-2001
 À Ste-Agathe-des-Monts, le 28 avril 2001, est décédé subitement à l'âge de 83 ans, Paul-H. Vaillancourt, époux de Jacqueline Brydges, anciennement résidant de Ville Saint-Laurent. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Michel (Suzanne Lefebvre), Claude (Christiane Lemay), Lise, Denis (Katrina Hugues) et ses petits-enfants Eric, Isabelle, Guillaume, Louis, Marc, Simon, Amanda et Jennifer, ses sœurs et frère natis de Côte-des-Neiges, Thérèse, Gilberte, Claire, Jacqueline (Paul Roy), Pierre (Fernande Jollette), et sa belle-soeur Louise Limoges.
 Il sera exposé le vendredi 4 mai de 14 h à 17 h 30 et de 19 à 21 h au
Centre funéraire Côte-des-Neiges
4525, chemin de la Côte-des-Neiges
514-342-8000
 Les funérailles avec chorale auront lieu le samedi 5 mai à 11 h en l'église de STE-AGATHE-DES-MONTS, 37, rue Principale, Ste-Agathe-des-Monts.

VALLÉE-HÉNAULT, Suzanne
1917-2001
 À l'hôpital Jean-Talon, le 2 mai 2001, à l'âge de 83 ans, est décédée madame Suzanne Hénault, épouse de feu Gaston Vallée. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Micheline, Pierre (André Perreault), Louise, Priscille et Serge (Louise Ménard); ses petits-enfants: Stéphane et Daniel Desrochers, Chantal et Eric Vallée, Dominic, Annie et Marc Vallée, ses arrière-petits-enfants, Jacob, Gabrielle, Pascale et Frédéric; son frère Pierre (Rachnel); ses sœurs: Gilberte, Gabrielle (Damasse), Rolande (François), Jeannine et Gaëtan; plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis. Elle sera exposée au
Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
2159 boul. St-Martin Est, Duvernay, Laval
 le dimanche 6 mai de 14 à 22 h. Les funérailles auront lieu en l'église St-Yves, 2975, rue Saguenay, Laval, le lundi 7 mai, à 11 h 30. Des dons à la Fondation des maladies du coeur seraient appréciés.

PRIÈRES

MERCI MON DIEU
 Dites 9 fois *Je vous salue Marie* par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyablement vrai. E.S.

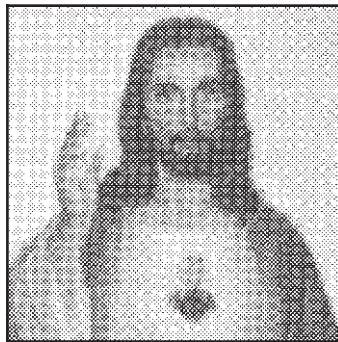
PRIÈRE À LA SAINTE VIERGE
 La plus belle fleur de Mont-Carmel, vigne pleine de fruits, splendeur du ciel, Mère bénie du Fils de Dieu, Mère immaculée, assistez-moi. Etoile que tu es ma Mère. Sainte Marie Mère de Dieu, Reine du ciel et de la terre, je vous demande humblement, du fond de mon coeur, de me secourir dans ma demande, je sais que vous pouvez m'accorder cette demande. O Marie, qui avez conçu sans péché, priez pour nous qui avons confiance en vous (3 fois). Bonne Sainte Vierge, je remets cette cause entre vos mains (3 fois). Récitez cette prière 3 jours de suite et faites-la publier, vous serez exaucé. L.A.N.

PRIÈRE AU SAINT-ESPRIT
 Saint-Esprit, toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. Vous devez dire cette prière pendant trois jours de suite. Faire publier lorsque la grâce est obtenue sans dire la demande. J.S.G.

PRIÈRE INFALLIBLE À LA VIERGE
 Fleur toute belle du Mont-Carmel, vigne fructueuse, splendeur du ciel, Mère bénie du Fils de Dieu, assistez-moi dans mes besoins. O étoile de mer, aidez-moi et montrez-moi ici même, que vous êtes ma mère. O Sainte Marie Mère de Dieu, Reine du ciel et de la terre, je vous supplie du fond du coeur de m'appuyer dans cette demande (formuler ici votre demande). Personne ne peut résister à votre puissance. O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous (3 fois). Sainte-Marie, je remets cette cause entre vos mains (3 fois). Faire cette prière 3 jours de suite et vous devez ensuite la publier, la faveur sera accordée. P.M.

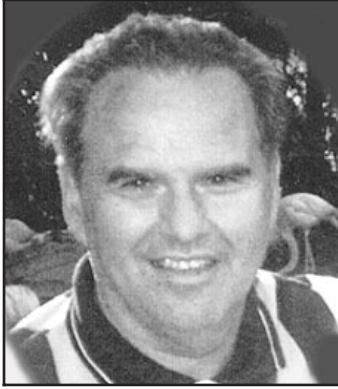
Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. J.G.

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publier quand la faveur sera obtenue. Franco et Monique.



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. R.B.

1er ANNIVERSAIRE



ROBERT MILLETTE
15 mars 1946 - 7 mai 2000
 Un an déjà que papa nous a quittés. Empoigné par le cancer en moins de six semaines, cet homme courageux et fort a été détruit soudainement, comme un arbre frappé par la foudre. Un an déjà que nous n'entendons plus son rire communicatif résonner dans nos vies. Un an déjà que nous le pleurons, encore sous le choc de son décès survenu quelques mois à peine avant qu'il prenne sa retraite, préparée si soigneusement... Papa aimait la vie, les gens, la plongée sous-marine, les voitures rapides, et il adorait le jeu. Il nous faisait rire à en pleurer quand il racontait ses histoires de jeunesse. Il avait une grande passion et c'était nous, sa famille. Toute sa vie, il nous a donné ce qu'il y avait de mieux, sans compter, avec amour et avec une extrême générosité. Il nous manque tellement! Ses enfants: Luc, Roxane, Jennifer et Jessica, sa mère, Simone Morin (Marcel Millette, décédé), son frère, Pierre Millette (Johanne), sa nièce, Christine Millette, ses tantes, Mercédès (Jean Morin) et Madeleine (Raymond Morin), pour qui il avait une très grande affection, Suzanne Morin (sa marraine), son oncle Robert Morin, et de nombreux cousins et cousines, et en particulier Michel et Carl, avec qui il s'est beaucoup amusé dans son enfance. Il a aussi laissé dans le deuil notre mère, son ex-épouse Dominique-Lisette Beauieu, ainsi que Denise-Poitré, Louis Giroux, et de nombreux collègues d'IBM, à Bromont, où il a travaillé toute sa vie.
 Nos plus sincères remerciements à tous les parents et amis qui nous ont manifesté leur sympathie lors de son décès. Ayez une pensée spéciale pour cet homme, ce père merveilleux qui nous manque si intensément.

REMERCIEMENTS

BRACCI, Domenico
 À toutes les personnes qui, d'une façon quelconque ont manifesté leur sympathie, lors du décès de M. Domenico Bracci, la famille vous prie d'agréer l'expression de ses sincères remerciements.



DESROSIERS-JETTÉ, Lucienne
 Vous êtes venus en grand nombre, parents et amis, partager notre peine et nous témoigner votre affection, soit par offrandes de messes, fleurs, cartes, dons ou assistance aux funérailles, lors du décès de Lucienne qui nous était chère.
 Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Son époux Laurent, ses enfants Micheline et Lisette, ses gendres Jean Laporte et Pierre Tétrault, et sa petite-fille Martine Laporte.



MME ANITA OUIMET PIQUETTE
 Nous avons été très sensibles à la chaleur de votre sympathie et au réconfort de votre amitié, lors du décès de Mme Anita Ouimet survenu le 1er janvier 2001, à l'âge de 86 ans, épouse de feu Émilien Piquette. Elle laisse son fils Jean-pierre Piquette et sa petite-fille Elisabeth, ses sœurs Marguerite, Thérèse (Jean-Paul Charette), Jacqueline (Léo-Paul Graveline), ses frères Marcel (Malvelda Bertin, décédée), Léopold (Pierrette Goyer), Guy (Gisèle Fortier), nombreux neveux, arrière-neveux et neveux, belles-sœurs et beaux-frères de la famille Piquette ainsi que nombreux parents et amis.

Nous vous remercions pour vos témoignages de sympathie, par cartes, fleurs, offrandes de messes, assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.



Mme Marcelle Robic Marchand
 L'expression sincère de votre sympathie nous a touchés profondément. Nous vous prions d'accepter notre profonde reconnaissance et considérer ce témoignage comme personnel.

Les Français privés de printemps

Agence France-Presse

PARIS — La France connaît depuis plusieurs semaines un véritable déluge qui a inondé le nord du pays, privé les Français d'un début de printemps et relancé les interrogations sur les changements climatiques.

« Bienvenue dans les années flottes », a titré hier le quotidien populaire *France-Soir* en illustrant sa « une » d'une photo de la tour Eiffel disparaissant dans la grisaille d'un ciel plombé, derrière un rideau de pluie.

Selon les relevés des services météorologiques, il n'est jamais tombé autant de pluie sur la capitale depuis le début des mesures de pluviométrie en 1873. Et les eaux gonflées de la Seine ont submergé pendant des jours les voies rapides qui la longe provoquant d'inextricables embouteillages.

En avril, le nord de la France a connu 26 jours de pluie sur 30, et la Somme est sortie de son lit noyant sous ses eaux des quartiers de grandes villes comme Abbeville et Amiens et des dizaines de petites communes.

La région parisienne a connu plus de 20 jours de pluies et Dijon 24. Seule la moitié sud a été épargnée par ces pluies diluviennes, le littoral ayant même reçu moins de précipitations que la normale. Il a plu seulement cinq jours à Toulon et sept jours à Nice.

Selon Météo France, le début de mai n'est guère plus sec et même le Sud ne devrait plus être à l'abri des intempéries : mercredi 2 mai, le Sud-Est a été particulièrement arrosé avec de 30 à 40 mm en certains endroits.

« Les débits s'affolent, les fleuves débordent, les chantiers d'urgence fleurissent : il n'y a plus de printemps », s'exclame *France-Soir* qui s'interroge : « Le XXI^e siècle aura-t-il les pieds dans l'eau ? »

Avant de pouvoir répondre à cette question, les Français ont dû bouleverser leurs habitudes, constate le quotidien *Le Parisien*.

« Alimentation : on est encore à l'heure d'hiver », note le journal. Et les salades et glaces qui envahissent en général les tables à cette époque de l'année n'ont pas encore pris la place des soupes et des ragoûts plus robotisés.

Les Français ont un tel besoin de soleil, soulignent encore les journaux, qu'ils se réfugient dans les salons de bronzage artificiel : « Contre le crachin et la grise mine, remontez-vous le moral avec une lampe spéciale », suggère *France-Soir*.

Mais, pour les scientifiques il s'agit moins d'un phénomène lié comme pense pouvoir l'affirmer *France-Soir* « au réchauffement de la planète dû à l'effet de serre », que d'une situation due à des circonstances exceptionnelles.

La France a pâti d'une situation de blocage entre une « goutte froide », c'est-à-dire une masse d'air froid en altitude, stationnée sur l'Espagne, et des fronts dépressionnaires autour, expliquent les experts de la météo.

« Il ne faut pas croire pour autant que le climat est devenu fou, cette situation est particulière à la France et au Bénélux », souligne un prévisionniste de Météo France, Jérôme Lecou.

Ni l'Allemagne ni même la Grande-Bretagne n'ont connu les trombes d'eau qui se sont abattues sur la France depuis six mois.

« En Grande-Bretagne, en Scandinavie, en Russie, l'hiver a été très rigoureux, avec des vagues de froid, tandis que la France n'a pas connu d'hiver », note M. Lecou. « Il faut se garder d'extrapoler l'anomalie française », ajoute-t-il.

Et le quotidien *Le Figaro*, jouant sur la fierté des Français pour tout ce qui marque leur différence, a titré jeudi : « Inondations, l'exception française », en remarquant que nos voisins avaient été épargnés par les trombes d'eau, les crues et la saturation des nappes phréatiques.



Photo AFP

Depuis des semaines, la tour Eiffel disparaît dans la grisaille d'un ciel plombé, derrière un rideau de pluie.